

RAPPORT D'ACTIVITE 2014



Centre d'Action
et d'Information sur la Surdit 

Accueillir,



Informer,



Orienter,



Accompagner



Sensibiliser...

SOMMAIRE

I.	ASSOCIATION GESTIONNAIRE : L'A.P.I.R.J.S.O.	p 4
II.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	p 15
	1) Historique de création et ouverture du C.A.I.S.	p 15
	2) Rappels des missions du C.A.I.S	p 16
	3) Le territoire	p 17
	4) L'équipe	p 18
III.	LE CAIS LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION : BILAN DE L'ACTIVITE	p 19
	1) Plan de communication : faire connaitre le service	p 19
	a. <i>Le C.A.I.S dans la presse et la radio</i>	p 19
	b. <i>Les outils de communications</i>	p 20
	c. <i>Retour des usagers : comment ont-ils connu le C.A.I.S. ?</i>	p 22
	2) Les usagers du C.A.I.S.	p 22
	a. <i>Bilan depuis l'ouverture</i>	p 23
	b. <i>Nouveaux contacts et usagers suivis en 2014</i>	p 24
	c. <i>Les usagers : qui sont-ils ?</i>	p 25
	d. <i>Moyens de prise de contacts</i>	p 25
	e. <i>Leurs origines géographiques</i>	p 26
	f. <i>Quels services sont demandés : nature du besoin ?</i>	p 27
	3) Les rendez-vous des professionnels: leurs bilans	p 27
	a. Rapport d'activité du Service Social	p 29

b. Rapport d'activité de la Médiatrice Sociale	p 39
c. Rapport d'activité du Psychologue	p 41
d. Rapport d'activité de la Conseillère Technique	p 45
4) Le travail en réseaux	p 56
a. La Maison Bleue	p 56
b. Participation du C.A.I.S. au schéma départemental de la santé	p 56
c. Réunion de présentation du service	p 57
IV. BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES	p 58
1) Actions internes du C.A.I.S	p 58
a. Les permanences dans la région Centre	p 58
b. Poursuite de nos Comités d'éthique	p 59
c. L'accessibilité : un point phare des missions du C.A.I.S	p 59
d. Parution du CAISignes	p 60
e. Evaluation interne du C.A.I.S.	p 61
2) Actions collectives portées par le C.A.I.S	p 62
a. Les sensibilisations sur la surdité	p 62
b. Groupe de parole pour personnes acouphéniques	p 62
3) Recueil de la satisfaction des usagers	p 63
ANNEXES	p 65

I. ASSOCIATION GESTIONNAIRE : L'APIRJSO

L'APIRJSO

L'Association de Patronage de l'Institution Régionale de Jeunes Sourds d'Orléans (A.P.I.R.J.S.O) est une association déclarée à la Préfecture du Loiret le 25 avril 1925 et reconnue d'utilité publique par décret du 12 août 1952 (publié au journal officiel des 18 et 19 août 1952). L'Association a pris le relais de congrégations religieuses qui assuraient l'éducation des sourds dans deux établissements (un pour les filles et un autre pour les garçons) de l'agglomération Orléanaise.

Conformément au Conseil d'Administration du 17 février 2011, l'Association a décidé d'utiliser un nom d'usage plus représentatif des valeurs qu'elle défend à savoir : **Association régionale pour personnes sourdes et malentendantes.**

En 2012 l'Association acquière des locaux sur la commune de Saint Amand en Puisaye dans le but de les restaurer pour ouvrir un foyer de vie pour personnes sourdes avec handicap associés. Suite au développement de l'Association dans la Nièvre, le nouveau nom d'usage est désormais « **Association inter-régionale pour personnes sourdes et malentendantes** ».

Le projet de l'association APIRJSO s'articule autour de **4 orientations majeures** qui donnent un fondement à toutes les décisions, actions des professionnels, administrateurs, bénévoles et membres associatifs.

- Promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société,
- Développement d'une offre de service au plus près des personnes et de leurs besoins tout au long de leur vie, de l'enfance à la vie adulte, évaluée et réajustée constamment,
- Mise en œuvre d'une politique de prévention, d'information et d'accompagnement de la société sur la surdité,
- Ouverture, transparence et partenariat sont des principes clés de fonctionnement de l'association.

L'association administre l'Institut Régional pour Sourds et Déficients Auditifs (IRéSDA) de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret). Cet établissement accueille une centaine d'enfants et jeunes et dispose également d'un Centre d'Audiophonologie Infantile (SAFEP et SSEFIS).

L'IRéSDA assure ainsi un accompagnement des enfants de l'âge de quelques mois à 21 ans. L'A.P.I.R.J.S.O. organise ensuite la sortie des jeunes adultes du secteur « enfants » vers le milieu ordinaire ou protégé et assure le suivi trois ans après la sortie conformément aux annexes XXIV.

Concernant le secteur « adultes », depuis le début des années 2000, l'association gère sur Oucques (Loir-et-Cher) un Etablissement et Service d'Aide par le Travail, associé à un Centre d'Habitats. L'ESAT a vu sa capacité d'accueil portée à 60 places en décembre 2009. Nous accueillons des adultes sourds présentant des troubles associés à la déficience sensorielle.

En 2008, deux nouveaux établissements ont vu le jour à Oucques :

- Depuis le 1^{er} janvier 2008, est ouvert un Foyer Occupationnel accueillant 30 adultes déficients auditifs avec handicaps associés ne pouvant pas accéder à une vie professionnelle.
- En juin 2008, l'association a obtenu un avis favorable du CROSMS pour créer un Foyer d'Accueil Médicalisé, en transformant un tiers des places du Foyer Occupationnel, pour mieux répondre aux besoins des résidents accueillis. La transformation des deux premières places a eu lieu le 1^{er} octobre 2008.

Aujourd'hui, le pôle « adultes » du Clair Logis, à Oucques, permet de répondre à un panel de besoins très varié : en ce sens, c'est un site exemplaire en France. Toutefois, la question des adultes sourds vieillissants reste entière et l'association cherche des solutions adaptées à court terme. Notons que deux personnes de plus de 60 ans sont accueillies au sein du Foyer Occupationnel de Oucques.

En 2009, l'APIRJSO a reçu l'accord de l'Agence Régionale de la Santé du Centre, Délégation Territoriale du Loiret, pour créer un siège d'association transitoire. En 2009, ce siège a fonctionné à minima avec la mise à disposition de moyens par les différents établissements de l'association. Un budget et des moyens humains propres au siège sont proposés à compter de 2010.

L'APIRJSO a également obtenu un avis favorable du CROSMS pour la création d'un Centre d'Action et d'Information sur la Surdit   à vocation r  gionale (CAIS).

En d  cembre 2009, une extension de 6 places a   t   accord  e    l'ESAT portant les effectifs    60. Le SAVS a   galement obtenu une autorisation d'extension de 6 places portant les effectifs    20.

En 2010, nous avons obtenu la transformation de 8 places du Foyer Occupationnel en Foyer d'Accueil M  dicalis  , ce qui a port   la capacit   du FAM de 2    10 places et celle du FO de 28    20 places.

En 2011, l'Association a obtenu l'arr  t   portant autorisation de cr  ation d'un CAIS    titre exp  rimental situ      BLOIS par diminution de deux places de l'I.R  .S.D.A. ramenant sa capacit   de 106    104 places. La visite de conformit   a eu lieu le Vendredi 10 juin 2011.

Parall  lement    l'ouverture de cette nouvelle structure, les   quipes finalisent le projet d'extension de 15 places du S.S.E.F.I.S. de l'I.R  .S.D.A.

L'Association a obtenu l'arr  t   portant autorisation de cr  ation d'un Foyer Occupationnel pour 21 adultes sourds avec handicaps associ  s sur la commune de Saint Amand en Puisaye dans la Ni  vre le 22 novembre 2011. (20 places permanentes et une chambre d'accueil temporaire)

En 2012, la Direction Générale entame une réflexion sur l'accompagnement des personnes vieillissantes.

L'association est gérée par un Président d'association et un Conseil d'Administration.

L'Association acquiert des locaux sur la commune de Saint Amand en Puisaye dans le but de les restaurer pour ouvrir un foyer de vie pour personnes sourdes avec handicaps associés.

En 2013, l'association a organisé une conférence et débats sur le thème " Quel Accès aux soins pour les personnes sourdes ? ".

Le siège administratif situé à Meung sur Loire appartient désormais à l'Association.

Un Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen a été signé entre l'APIRJSO et l'ARS du Centre pour l'I.Ré.S.D.A. Sections et Services, et le C.A.I.S.

Le C.A.I.S. a créé une plateforme de démonstration et de prêt d'aides techniques appelé le C.I.C.A.T. surdité (Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques).

Début des travaux pour la création d'un foyer de vie sur la commune de Saint Amand en Puisaye. En attendant, une résidence provisoire accueille 8 adultes sourds avec handicaps associés.

Les permis de construire pour la restructuration de l'I.Ré.S.D.A. Sections et Services sont déposés en Mairie.

En 2014,

Association :

- Demande de subvention CNSA pour le chantier de l'I.Ré.S.D.A.
- Réponse à appel à projet de handicap rare.
- Audit complet, sur plusieurs exercices, de la comptabilité du siège administratif sur les rémunérations à travers les notes de frais, les fiches de paie et les déplacements des cadres et assimilés cadres, comprenant les missions à l'étranger dans le cadre de l'association, et l'éventuel impact sur la comptabilité associative. Rapport complet envoyé à la Direction Générale de l'ARS en janvier 2015.
- Réflexion sur un mandat de gestion avec l'ASDM "la Couronnerie".

Le Foyer "Petit Pierre" :

- 1^{er} juillet : ouverture du Foyer "Petit Pierre" à Saint Amand en Puisaye qui accueille désormais 19 résidents.
- Renouvellement de la demande de médicalisation pour répondre aux besoins des personnes accueillies.
- Projet de création d'un manège par les résidents, en hommage à Pierre AVEZARD dit "Petit Pierre".

Le C.A.I.S. :

- Projet de création d'un C.I.C.A.T. surdité mobile en Région Centre pour présenter des aides techniques.
- Convention de partenariat entre le C.A.I.S. et la Maison Bleue, service du Conseil Général du Loir-et-Cher.

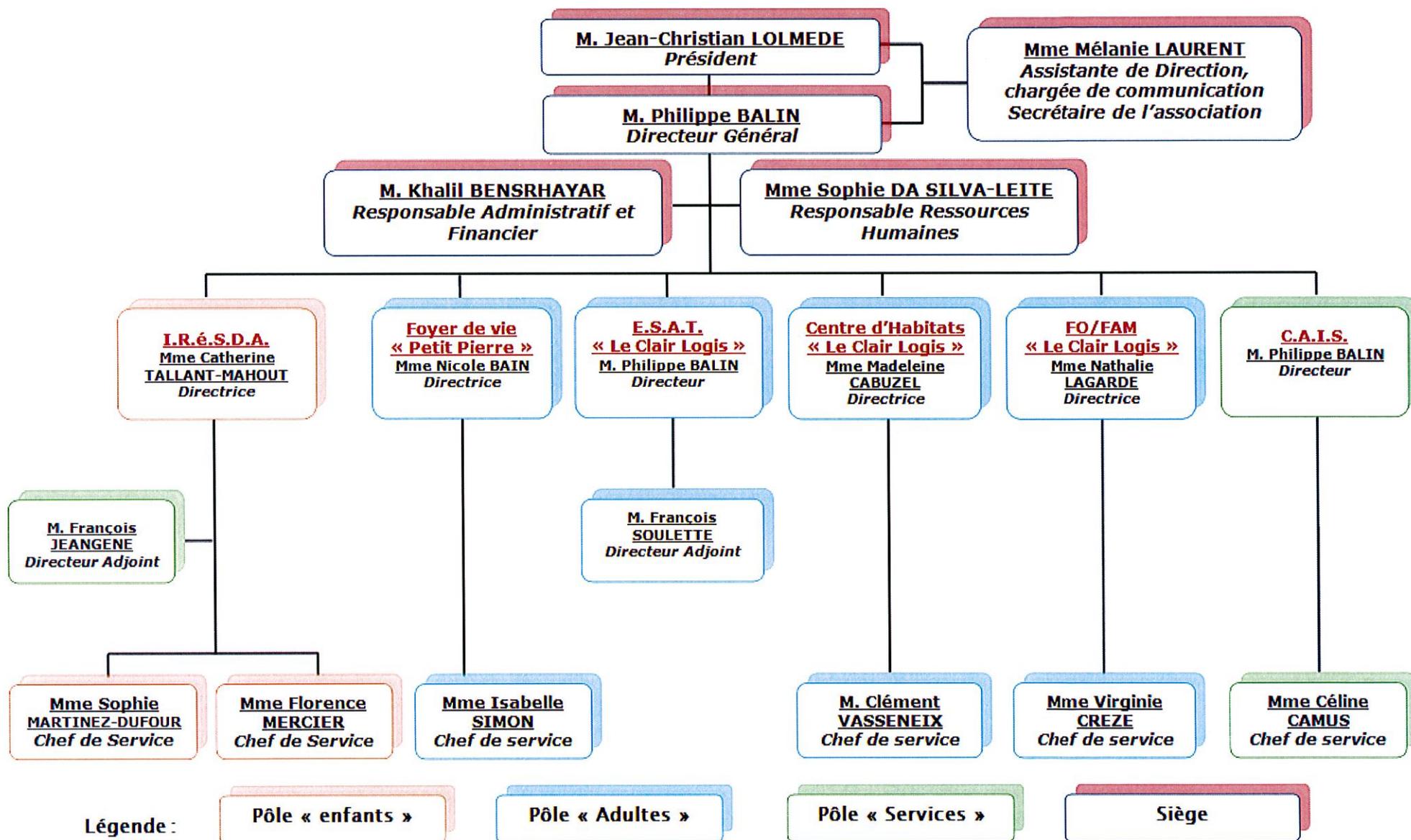
L'E.S.A.T. "Le Clair Logis" :

- Projet de création d'un accueil de jour pour les adultes en situation de handicap travaillant à temps partiel.
- Projet de création d'une cuisine centrale.

L'I.Ré.S.D.A. :

- Obtention du permis de construire de l'I.Ré.S.D.A. à Saint Jean de la Ruelle.
- Obtention du permis de construire à Amilly, antenne du SSEFIS de l'IRESDA.

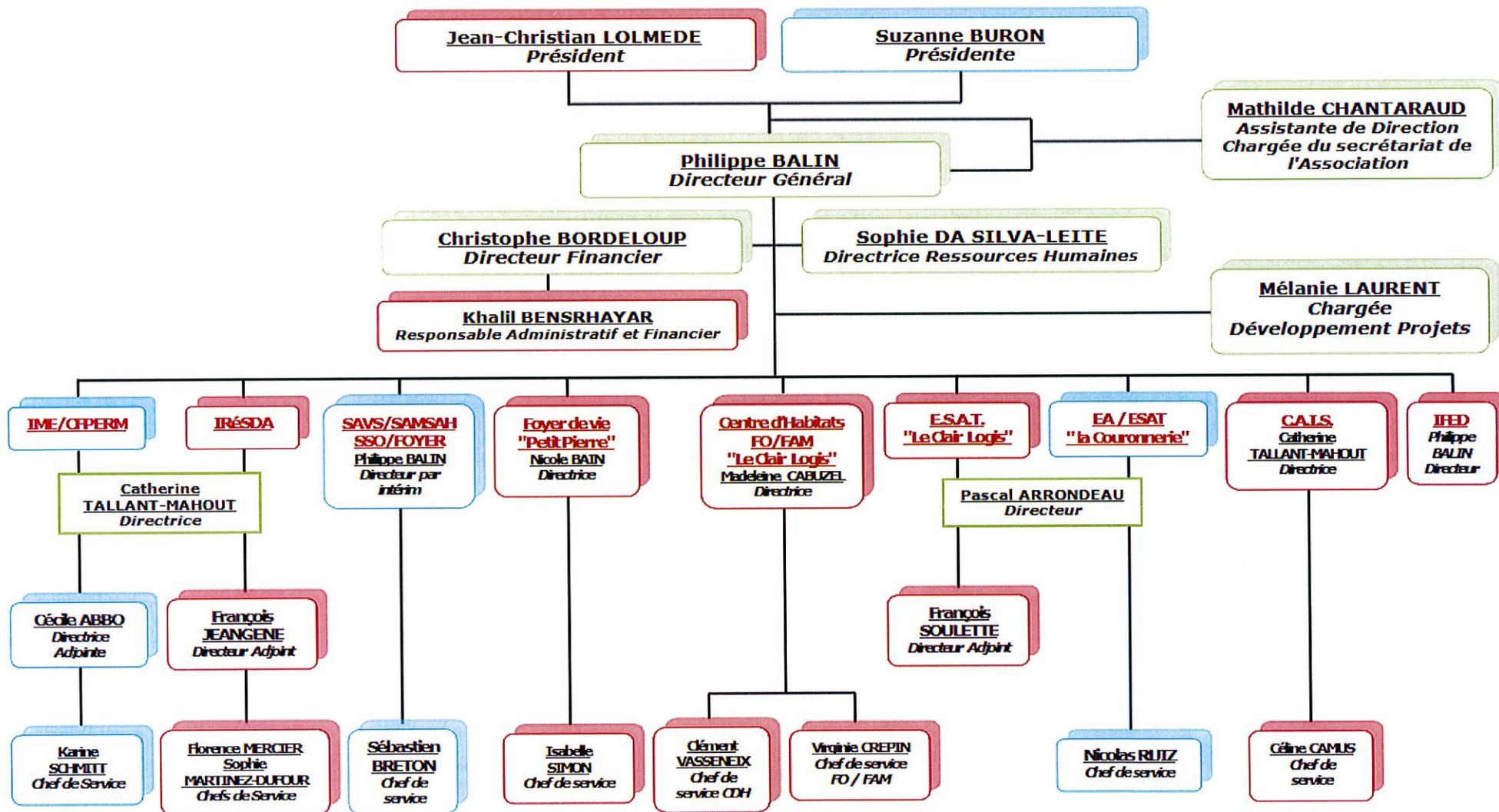
ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



En 2015,

Même si l'impact a été uniquement réalisé sur 2015, pour plus de transparence, vous trouverez ci-dessous les nouvelles organisations de l'APIRJSO suite à la signature au 1^{er} janvier 2015 d'un mandat de gestion avec l'association ASDM "la Couronnerie".

ORGANIGRAMME DU MANDAT DE GESTION



Organigramme de l'association

Légende :

APIRJSO

ASDM

MUTUALISATION

Le 17 avril 2015

Association inter-régionale pour personnes sourdes et malentendantes

Pôle « Enfants »

SAINT JEAN DE LA RUELLE (45)

I.Ré.S.D.A

Pôle « Adultes »

Les établissements du Clair Logis à OUCQUES (41)

L'établissement à ST AMAND EN PUISAYE (58)

ESAT « Le Clair Logis »

Centre d'Habitats « Le Clair Logis »

Foyer Occupationnel « Le Clair Logis »

Foyer d'Accueil Médicalisé
« Le Clair Logis »

Foyer « Petit Pierre »
à ST AMAND EN PUISAYE

Pôle « Services »

REGION CENTRE

CAIS

*(Centre d'Action et
d'Information sur la
Surdité)*

CAI

*(Centre
d'Audiophonologie
Infantile)*

SAVS

*(Service d'Accompagnement à la
Vie Sociale)*

Les coordonnées des différents établissements et services gérés actuellement par l'A.P.I.R.J.S.O

PÔLE « ENFANTS »

- **Institut Régional pour Sourds et Déficients Auditifs (I.Ré.S.D.A.)**

Les sections :

26 rue Abbé de l'Épée – BP 225 – 45144 ST JEAN DE LA RUELLE Cedex – tél : 02 38 88 42 46

Comprenant :

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisés de 30 à 35 places (S.E.E.S.),
- Une Section de Première Formation Professionnelle de 35 places (S.P.F.P.),
- Une Section d'Education et d'Enseignement pour Déficients Auditifs avec Handicaps Associés de 31 places dont 6 pour enfants présentant des troubles de la personnalité. (S.E.E.D.A.H.A.).

Depuis le 14 juin 2012 : nouvel arrêté portant modification du nombre de places agréées : 98 places

PÔLE « ADULTES »

- **Établissement et Service d'Aide par le travail (E.S.A.T.) « le Clair Logis »**

Rue de Janville – 41290 OUCQUES – tél : 02 54 72 38 37

- Accueillant 60 adultes sourds travaillant sur des ateliers de sous-traitance industrielle, d'entretien des espaces verts, traiteur, cuisine et ménage.

- **Centre d'habitats « Le Clair Logis » réservé en priorité aux ouvriers de l'E.S.A.T.**

Rue de Janville - 41290 OUCQUES - tél : 02 54 72 38 37

Incluant :

- Le Foyer d'Hébergement sur deux sites :

« Le Clair Logis » Rue de Janville 41290 OUCQUES - tél : 02 54 72 38 37- accueillant 20 adultes.

« Le Clair de Lune » Chemin des Bois 41290 OUCQUES - tél : 02 54 72 38 37 - accueillant 20 adultes.

- **Un Foyer Occupationnel « Le Clair Logis »**

Rue de la Cave Saint Jean 41290 OUCQUES - tél : 02 54 23 11 60

- Accueillant 20 adultes sourds avec handicaps associés et ne pouvant pas accéder à une vie professionnelle.

- **Un Foyer d'Accueil Médicalisé « Le Clair Logis »**

Rue de la Cave Saint Jean 41290 OUCQUES - tél : 02 54 23 11 60

- Accueillant 10 adultes sourds avec handicaps associés, qui requièrent un accompagnement médical et paramédical en complément de l'accompagnement éducatif.

- **Foyer « Petit Pierre »**

Rue du Docteur Roux 58310 SAINT AMAND EN PUISAYE - tél : 03 86 22 13 76

- Accueillant 19 adultes sourds avec handicaps associés et ne pouvant pas accéder à une vie professionnelle.

PÔLE « SERVICES »

- **Le Centre d'Action et d'Information Surdit  (C.A.I.S.)**

Cit  administrative - Porte B - Deuxi me  tage - 34 avenue du Mar chal Maunoury - 41000 BLOIS - t l : 02 54 33 53 04

➤ Centre exp rimental sur la surdit  en r gion centre au service de l'ensemble des associations,  tablissements et professionnels de la r gion,  ouvrant dans le domaine de la surdit .

- **Le Service d'Accompagnement   la Vie Sociale (S.A.V.S)**

Accueillant 20 adultes sur Oucques, Blois et Vend me.

Le bureau d'accueil des usagers et des familles du SAVS est situ 

27 avenue de Blois 41290 Oucques - t l : 02 54 23 28 90

- **Le Centre d'Audiophonologie Infantile (C.A.I.)**

71 rue de Bagneaux - 45140 ST JEAN DE LA RUELLA - t l : 02 38 88 96 38

Incluant :

- Un Service d'Accompagnement Familial et d'Education Pr coce (S.A.F.E.P.) de 20 places,
- Un Service de Soutien   l'Education Familiale et   l'Int gration Scolaire (S.S.E.F.I.S.) de 65 places.

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1) Historique de création et ouverture du C.A.I.S.

Afin de répondre au constat suivant : celui du manque d'un lieu dédié à la surdité ouvert en permanence en région Centre ; le projet de création de ce service a tenu compte du contexte des C.I.S (Centre d'Information sur la Surdité). En effet, ils avaient un budget de fonctionnement insuffisant et, pour certains d'entre eux avaient un souci de neutralité. Forte de cette expérience, l'Association a proposé un projet innovant: le C.A.I.S. L'Association souhaitait qu'il ait pour vocation d'informer sur la surdité mais également de développer des actions collectives en faveur des personnes Sourdes et/ou malentendantes, d'où le « A » de notre intitulé qui nous différencie des C.I.S.

Ainsi, en décembre 2009 l'Association gestionnaire a déposé un dossier de demande d'ouverture d'un C.A.I.S. Celui-ci a été validé par le C.R.O.S.M.S. (Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Social).

Un arrêté d'autorisation en date du 30 janvier 2011 a ensuite été rendu par la préfecture de la région Centre. Puis, à la suite de la visite de conformité, le C.A.I.S. a ouvert le 10 Juin 2011 au sein de la Cité administrative de Blois. Cet arrêté d'autorisation a été renouvelé le 10 février 2014 pour une durée de 2 ans. Les missions du C.A.I.S. contenues dans ces autorisations de fonctionnement sont les suivantes : répondre aux besoins régionaux d'information, d'accompagnement, de formation et d'expertise dans le domaine de la surdité. Il s'agit d'un service qui s'adresse à toute la région Centre.

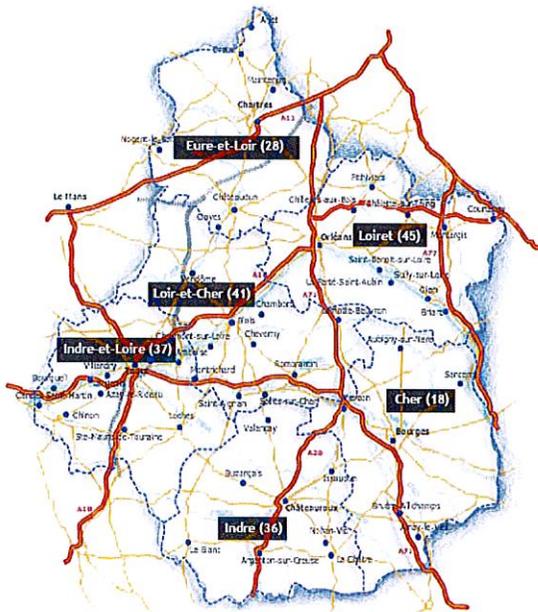
Depuis 2013, tous les C.I.S de France ont fermés au profit du Centre National d'Information sur la Surdité (CNIS). Il s'agit d'une plateforme web spécialisée dans les informations sur la surdité. www.surdi.info/index.php. A la différence de ce dernier, notre établissement relève l'importance d'un accueil physique et d'un contact humain, que nous proposons pour les usagers de la région Centre. Les professionnels du C.A.I.S informent sur tous les sujets relatifs à la surdité, ceci (grâce à tous les moyens de communication possible) de manière complète, neutre et objective.

2) Rappels des missions du C.A.I.S

Les missions du C.A.I.S. sont:

- Informer sur tous les sujets relatifs à la surdité les personnes sourdes ou malentendantes (de naissance ou devenues sourdes), leurs familles, les professionnels, les administrations, les collectivités, les étudiants, le grand public (...), ceci grâce à tous les moyens de communication possible et de manière complète, neutre et objective ;
- Accueillir les usagers, proposer un accompagnement personnalisé (social, technique et/ou psychologique) grâce à l'équipe de professionnels du C.A.I.S. ;
- Assurer la mise en réseau et la coordination de ses partenaires. Si besoin, le C.A.I.S. réoriente les usagers vers ses partenaires en fonction des demandes exprimées ;
- Proposer une base de données à jour de toutes les structures de la région Centre (Associations, établissements médico-sociaux...) œuvrant dans le champ de la surdité, ainsi qu'un recensement des professionnels de santé, paramédical accueillant un public sourd ou malentendant ;
- Proposer un fond documentaire le plus exhaustif possible tant en terme de contenus (surdité, aides techniques,...) que de types de supports (livres, DVD, revues, actes de colloque, ...) consultables et empruntables ;
- Recenser les besoins des personnes sourdes, les manques et les solutions existantes à l'échelle régionale, puis mettre en œuvre des actions innovantes afin d'améliorer la prise en compte de la surdité dans notre région (ex : CICAT Surdité) ; en répondant à des appels d'offre et/ou appels à projets ;
- Effectuer des actions de sensibilisation sur la surdité ;
- Gérer un observatoire sur la surdité, centralisant les informations et statistiques sur la population sourde de la région;
- Participer activement à l'amélioration de l'accessibilité des services publics, des administrations (...).

3) Le territoire



Le C.A.I.S est à vocation régionale et les professionnels sont donc amenés à effectuer de nombreux déplacements, ce qui engendre parfois des difficultés au vu de leur temps partiel.

Quatrième région par sa superficie, le Centre-Val de Loire est composée de six départements, qui s'étend sur 39 151 km². Avec 2,56 millions d'habitants au 1er janvier 2013, soit 4,1 % de la population métropolitaine, la région se situe au 10e rang national.

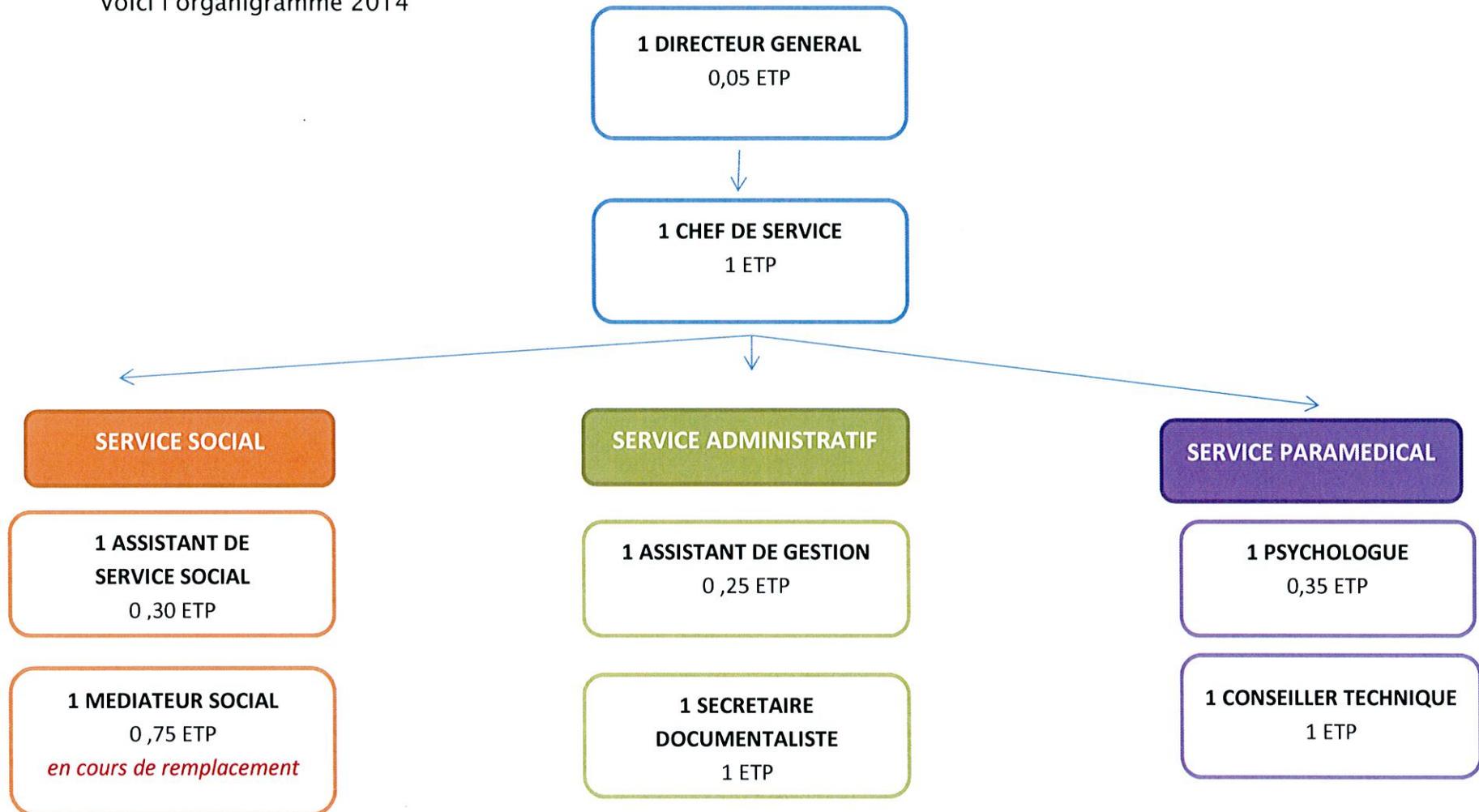
L'étude nationale de la Direction de la Recherche des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) réalisée en 2008 estime à 5 182 000 le nombre de déficients auditifs (8,7% de la population) alors que le Ministère de la Solidarité¹ l'estime à 4,09 millions de personnes soit 6,6% de la population.

En région Centre, il n'existe pas de statistiques officielles de la population sourde ; Toutefois, si l'on proratisé le pourcentage de la population nationale sourde avec la population de notre région on pourrait estimer entre 168 960 et 222 720 le nombre de personnes sourdes (en fonction des deux études).

¹ Données issus du plan 2010-2012 en faveur des personnes sourdes et malentendantes

4) L'équipe

Voici l'organigramme 2014



Concernant le personnel, voici les principales modifications apportées en 2014. Celles-ci, pour mémoire, ont été pour la plupart validées dans le cadre du CPOM afin de répondre favorablement à l'instruction DGCS/3B/DGS/MC4/DGOS/R4 n°2012-410 du 12/12/2012 ;

- Passage à temps plein de la chef de service au vu du développement des missions du C.A.I.S. Il est à noter également que cette dernière a débuté une formation CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale) à l'I.T.S de Tours ;
- Augmentation du temps de travail du psychologue: passage de 0,10 ETP à 0,35ETP ;
- Création du poste d'assistant de gestion à 0,25 ETP pour la compatibilité du C.A.I.S. ;
- Face à l'impossibilité de recruter un ergothérapeute, nous avons procédé à la fusion de ce poste avec celui d'éducateur à 0,75 ETP, pour ainsi aboutir au recrutement à temps plein d'un conseiller technique en charge du CICAT Surdit  (Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques) ;
- La médiatrice est partie en congé maternité en juin 2014 et nous avons rencontré des difficultés à la remplacer (remplacement effectif en avril 2015).

III. LE C.A.I.S., LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION : BILAN DE L'ACTIVITE

1) Plan de communication : faire connaître le service

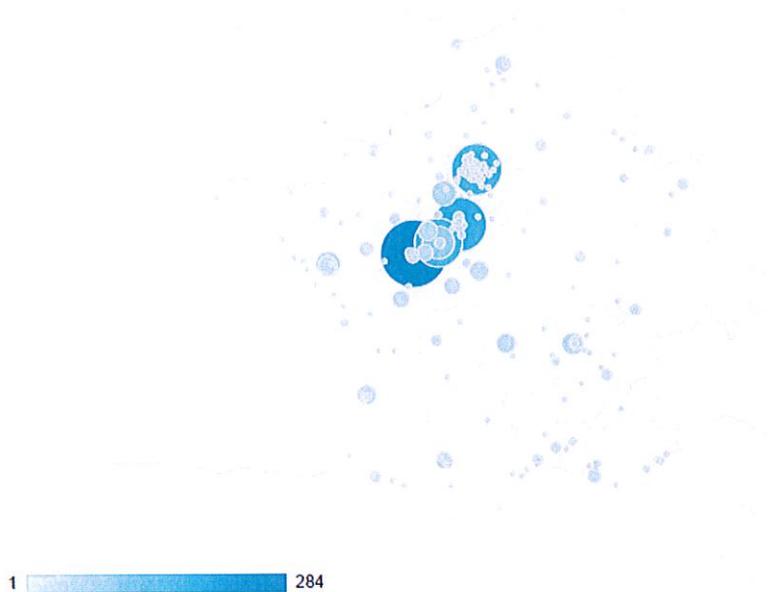
a. *Le C.A.I.S dans la presse et la radio*

Comme chaque année, nous avons continué à faire connaître le service et notamment sur ses nouveautés et ses actions, par le biais de la presse à destination d'un large public (presse quotidienne) ou spécialisée pour personnes sourdes et malentendantes (6 millions de malentendants). Vous trouverez ainsi en annexe 1 ces différents articles relatifs à l'ouverture de notre CICAT Surdit , nos permanences départementales ou l'organisation de sensibilisations en région Centre.

b. Les outils de communication

- Le site internet

Comme chaque année depuis l'ouverture du service, nous opérons le même constat : les internautes consultant notre site internet proviennent majoritairement des deux régions suivantes: à 54% pour la région Centre et 16% de l'Île de France. Les données sont issues de Google Analytic et relatif à notre site internet : www.C.A.I.S.-centre.fr



CHIFFRES CLES 2014

1640 visites dont 78,4% de nouveaux visiteurs et 21,6% d'anciens visiteurs.

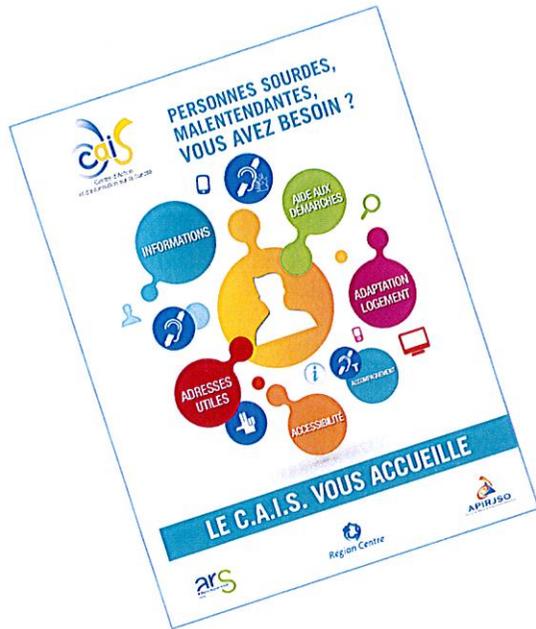
Nombre de pages vues : 6106

Durée moyenne de la visite : 2,46minutes

- Recherche via les pages jaunes

Notre inscription sur les Pages Jaunes a permis 2 322consultations des coordonnées du C.A.I.S.

- La nouvelle plaquette (cf annexe 2)



Face à l'évolution du service, il nous a semblé nécessaire de procéder à la création d'une nouvelle plaquette mise à jour. Ainsi, au dernier trimestre 2014, notre plaquette comprenant 4 fiches : « Equipe de professionnels à votre écoute », « Actions de sensibilisations », « CICAT Surdité » et « Permanences départementales » a été édité.

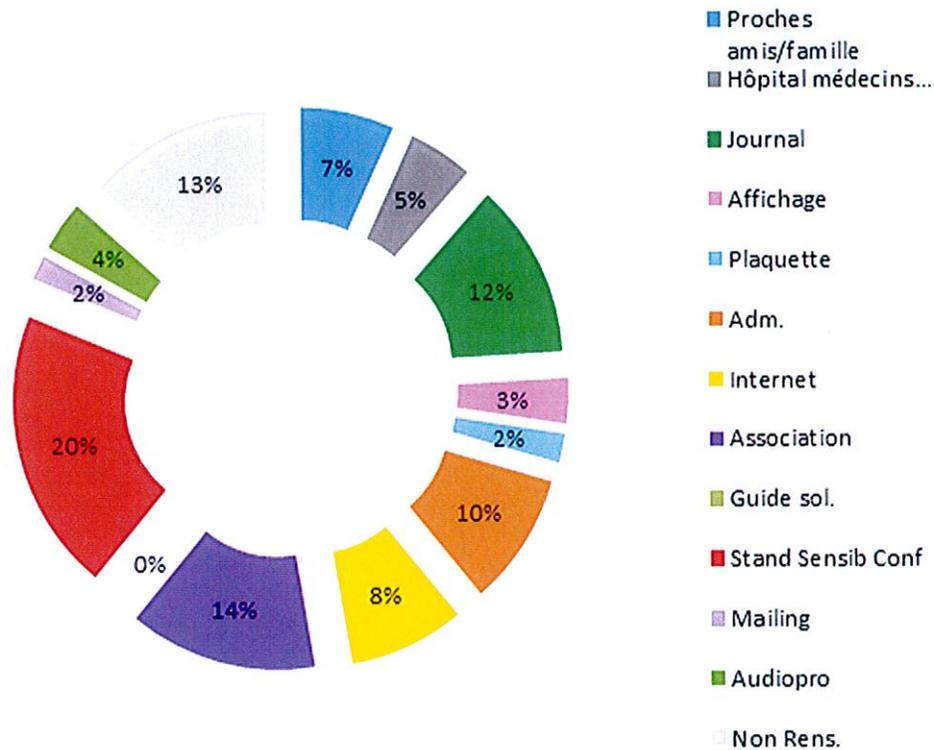
Les retours des usagers s'avèrent positif à ce jour. Ils apprécient le coté visuel, les informations claires et plus précises ainsi que les photos des professionnels qu'ils vont rencontrer.

- Le bulletin trimestriel

Nous continuons également à envoyer un bulletin trimestriel aux usagers du C.A.I.S afin de leurs communiquer régulièrement les dernières informations sur le service : nouveautés, fermeture, embauche d'un salarié...



c. Retour des usagers : comment ont-ils connu le C.A.I.S. ?



La secrétaire continue systématiquement à demander lors de l'accueil physique ou téléphonique de l'utilisateur, comment il a connu l'existence du C.A.I.S. Cela nous permet d'affiner notre communication et de savoir qui nous a identifiés et quelles cibles restent à toucher.

Ainsi, nous voyons que c'est notre présence lors de stand, forum, ou sensibilisation qui font que les personnes s'adressent au service par la suite (20%). En effet, nous touchons un large public et en grand nombre lors de ces manifestations. 24% nous ont connu via le secteur associatif, pour la majorité nos partenaires surdité, ou par une administration. Enfin, les articles de presse de cette année, ont permis à 12% des usagers de repérer le C.A.I.S. comme un acteur pouvant les informer et les accompagner.

2) Les usagers du C.A.I.S.

Cette partie du rapport vise à rendre compte de l'activité du C.A.I.S. au titre de ses missions d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes sourdes, malentendantes et leurs familles à travers l'analyse des demandes reçues au C.A.I.S.

Les chiffres obtenus sont extraits de nos fiches « premier contact », soumises à déclaration auprès de la C.N.I.L (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et qui n'a eu de cesse d'évoluer pour s'adapter à la population et aux différentes demandes exprimées.

a. Bilan depuis l'ouverture

Depuis notre ouverture, de juin 2011 à décembre 2014, le C.A.I.S a renseigné 864 usagers (nommé « 1er contact ») et 419 personnes ont été suivies (il s'agit des usagers qui sont revenus à plusieurs reprises en RDV avec nos professionnels). Le nombre d'usagers est réparti annuellement de la manière suivante :

Fréquentation du service



On observe une hausse des premières demandes sur 2014, soit une augmentation de 57% par rapport à l'année précédente.

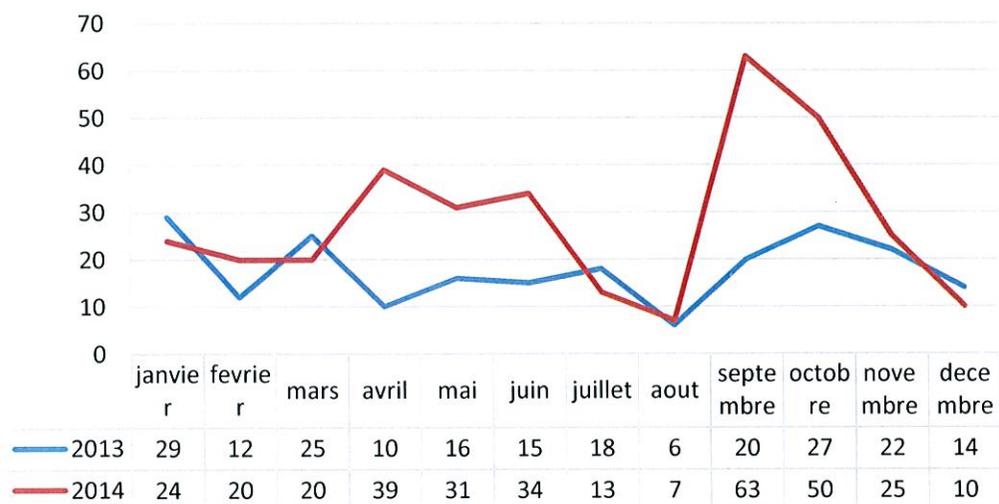
Il en est de même pour les personnes suivies par les professionnels du service (augmentation de 40,2%)

b. Nouveaux contacts et usagers suivis en 2014

On dénombre sur l'année 2014, 336 nouveaux usagers (soit les premiers contacts) qui se sont adressés au C.A.I.S et 202 suivis par les professionnels du C.A.I.S. En moyenne, nous avons donc eu 28 nouvelles demandes par mois, contre 18 l'an dernier. Les demandes sont réparties mensuellement de la façon suivante :

- Les premiers contacts

Répartition mensuelle des 1er contacts



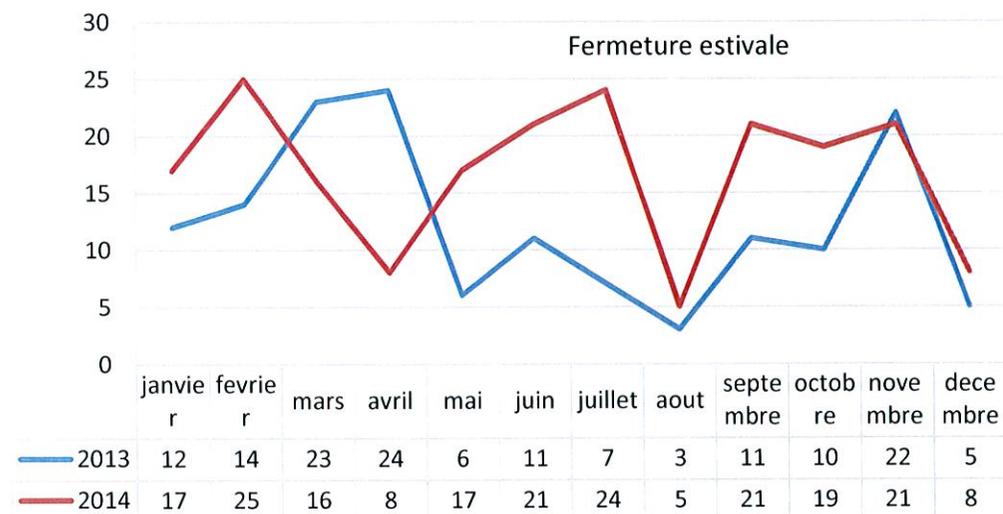
Cette courbe met clairement en évidence l'augmentation d'affluence du service en 2014.

L'augmentation du mois d'avril est à rapprocher de l'ouverture du CICAT Surdit  et des articles de presses y aff rent. Il en est de m me pour le mois de juin. Les pics de septembre et d'octobre s'expliquent par la pr sence du C.A.I.S. au salon de l'habitat d'Argenton sur Creuse (36), qui a permis   de nombreuses personnes sourdes et malentendantes vieillissantes d'identifier notre service.

Apr s chacune de ces manifestations, cela se r percute sur les demandes de rendez-vous notamment pour l'assistante sociale et pour conseill re technique. Pour exemple, en juin sur les 34 premiers contacts, 14 sont pour l'assistante sociale et 14 autres pour la conseill re technique.

- Suivis des usagers

R partition mensuelle des suivis

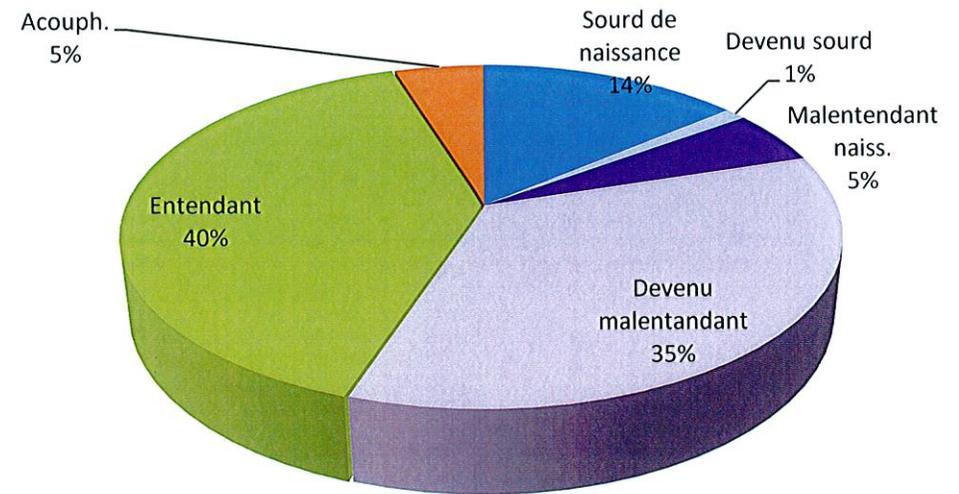
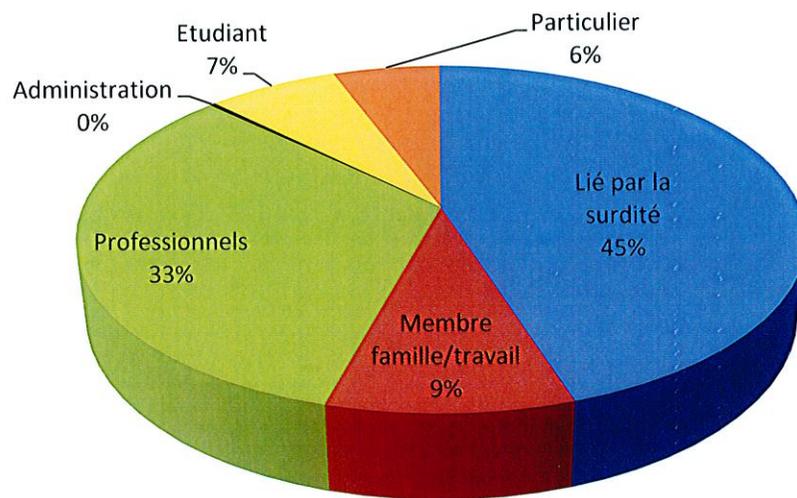


Concernant les suivis des usagers par les diff rents professionnels du C.A.I.S, ils sont eux aussi en augmentation sur 2014. Toutefois, leur r partition est diff rente sur les mois.

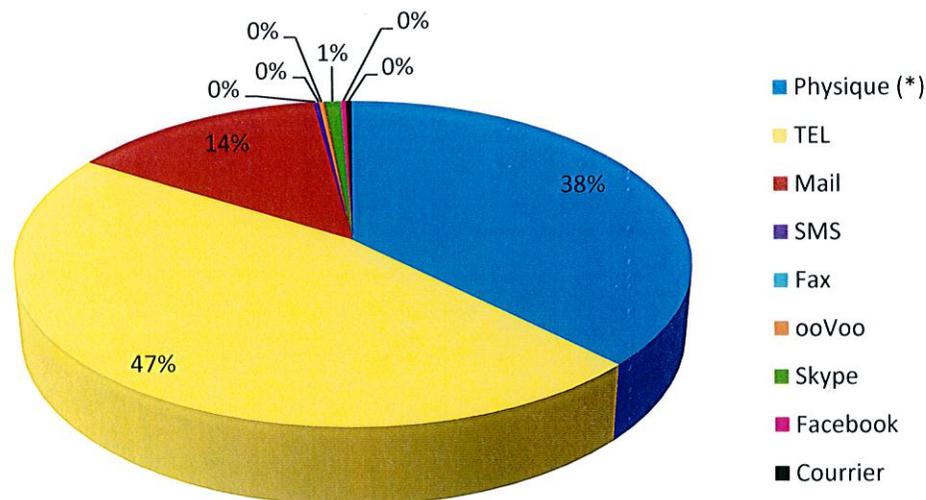
En 2014, les « creux » en avril sont d u au remplacement de l'assistante sociale et l'ouverture du CICAT Surdit . En effet, la conseill re technique et la nouvelle assistante sociale ont  t  embauch e mi-avril et n'ont donc pas r alis  ce mois-ci.

c. Les usagers : qui sont-ils ?

Les deux graphiques ci-après nous montrent que l'essentiel de notre population est aujourd'hui sourde ou malentendante. Les 40% de personnes entendant sont à mettre en lien avec les professionnels qui contactent le service. Ces derniers sont issus du secteur médico-social, de la santé, de l'enseignement, de grande entreprise... Enfin, nous confirmons que de plus en plus de personnes souffrant d'acouphènes, avec ou sans surdité associée, s'adresse au C.A.I.S dans leur recherche de solutions adaptées.



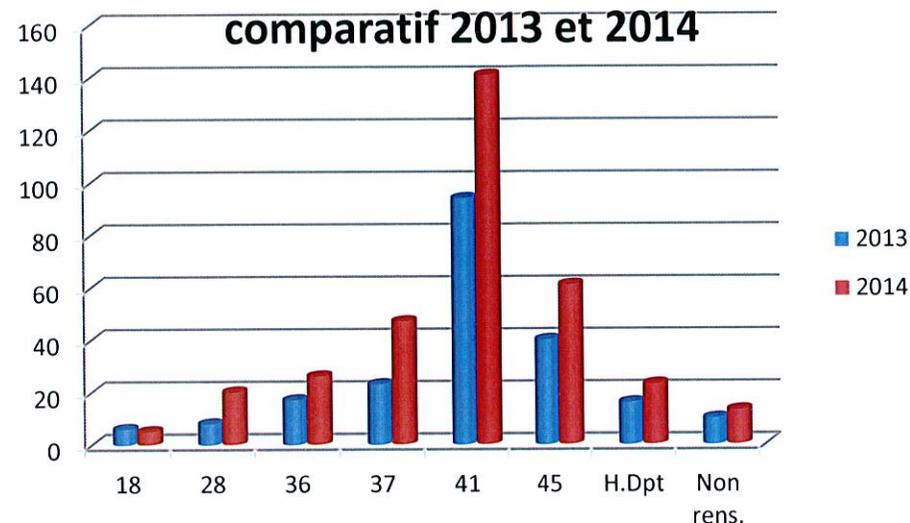
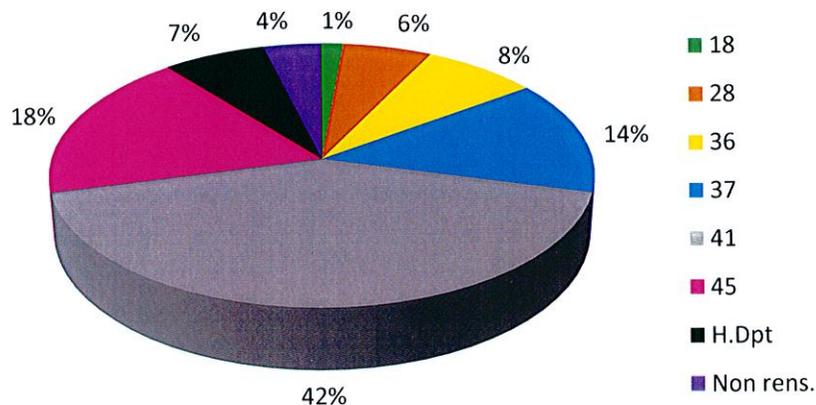
d. Moyens de prise de contacts :



Le moyen de prise de contact privilégié par nos usagers est le téléphone, ce qui est cohérent avec le pourcentage de personnes entendant et de professionnels. En effet, la plus part d'entre eux nous contactent par téléphone pour une demande d'information ou pour prendre un rendez-vous.

Ensuite, la nette évolution de cette année réside dans l'augmentation des personnes qui sont accueillies physiquement. En 2013, cela représentait 50 personnes sur un total de 214 (28%) contre 126 sur 336 en 2014. Nous revendiquons le contact humain et développons des permanences départementales pour devenir un service de proximité au plus près des besoins de l'utilisateur. (cf plus bas)

e. Leurs origines géographiques



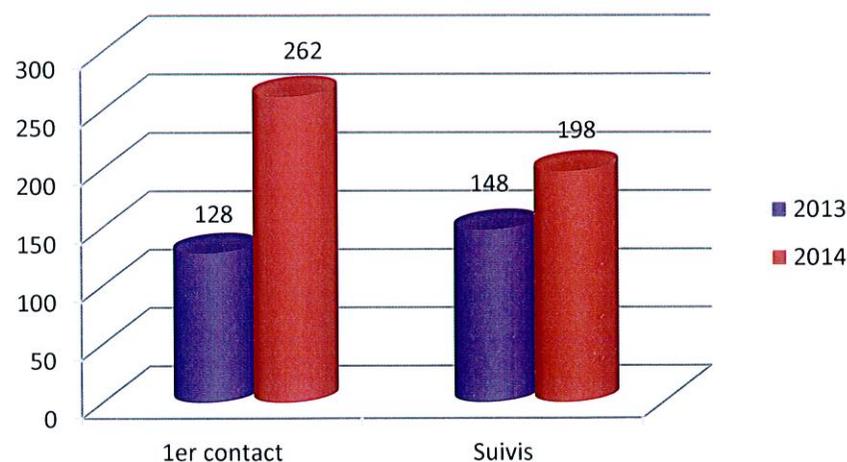
Nous réitérons le constat de l'an dernier à savoir que les usagers sont majoritairement issus du Loir-et-Cher, département d'implantation du service. On constate cependant une augmentation de fréquentation des usagers de chaque département. Enfin, les personnes s'adressant au C.A.I.S proviennent des départements facilement accessibles via l'axe autoroutier A10 : le Loiret (45) et l'Indre-et-Loire (37) soit 32%.

f. Quels services sont demandés : nature du besoin ?

NATURE DES BESOINS	NB DE DEMANDES EN 2014	EN % 2014
Demande d'information	184	45%
Demande de RDV auprès d'un professionnel	191	43%
Sensibilisation/ stand	16	4%
Stage/ CV	12	3%
Consultation-adhésion bibliothèque	7	2%
Autres	12	3%
TOTAL	422	100%

Cette année on constate, que les besoins des usagers sont, pour la moitié, des demandes de rendez-vous avec un de nos professionnels et pour l'autre des demandes d'informations. Les thèmes de celles-ci restent identiques aux années passées, quelques nouveautés cependant sont à noter : souhait de recevoir des C.A.I.Signes (mini dictionnaire en L.S.F créé par le C.A.I.S); information sur la loi Morange.

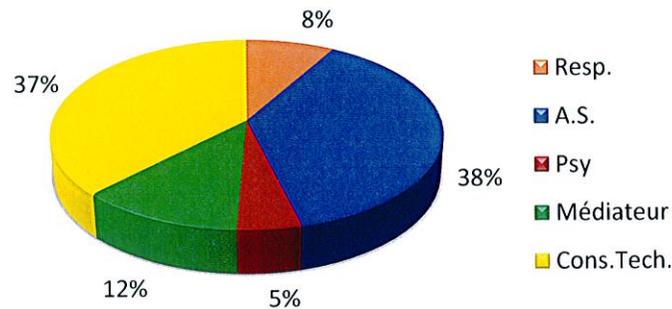
3) Les rendez-vous des professionnels: leurs bilans



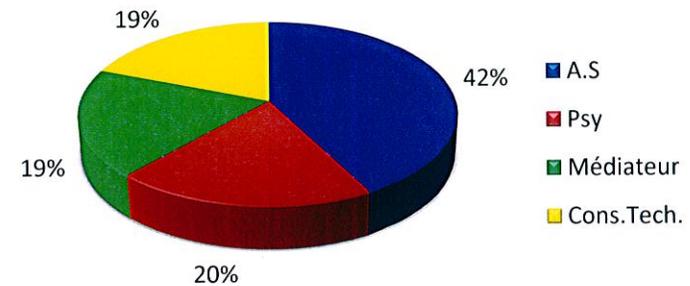
Le nombre des rendez-vous mené par nos professionnels ont doublé cette année. Il est à noter une nouvelle embauche : la conseillère technique en avril 2014, le non remplacement de la médiatrice sociale suite à son congé maternité en juin 2014 et une augmentation du temps de travail du psychologue en septembre 2014 (passage à 0,35 ETP au lieu de 0,10 ETP).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent la répartition des usagers rencontrés lors d'un 1^{er} contact et des suivis par les différents professionnels du C.A.I.S

Nombre de 1^{er} contact :



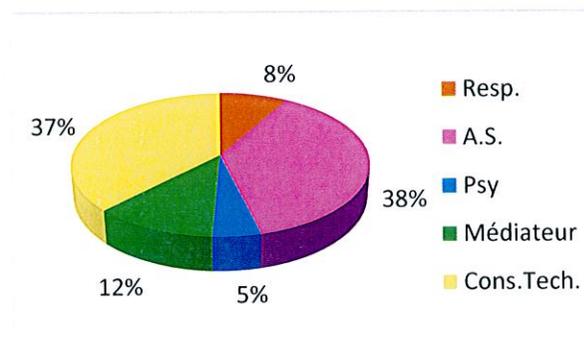
Nombre de suivis :



L'**assistante sociale**, comme l'an dernier est la professionnelle la plus sollicitée et ceci malgré son petit temps de travail, soit 0,30ETP. Son nombre « suivis » est encore plus élevé contrairement aux années passées. En effet, elle est très régulièrement en surcharge d'activité.

Les 12% de premiers contacts et les 19% des suivis de la **médiatrice sociale**, ne concernent que 6 mois d'activité de cette professionnelle. Suite à son congé maternité en juin 2014, nous n'avons pas réussi à la remplacer.

Les graphiques illustrent de manière flagrante que le **psychologue** suit régulièrement les mêmes usagers dans le cadre d'entretiens psychologiques. Il illustrera les raisons de ses nombreux suivis plus bas. Enfin, malgré son embauche à dater du 14 avril 2014, la **conseillère technique**, comptabilise autant de premier rendez-vous que l'assistante sociale. Cela reflète le succès prometteur de la première année d'ouverture du CICAT Surdit . Toutefois, son nombre de « suivis » reste encore faible (19%). Les rendez-vous de la **Responsable du service** ont  t  comptabilis s. Pour cette ann e, il s'agit des rencontres avec des futurs partenaires qui souhaitent une pr sentation du service.



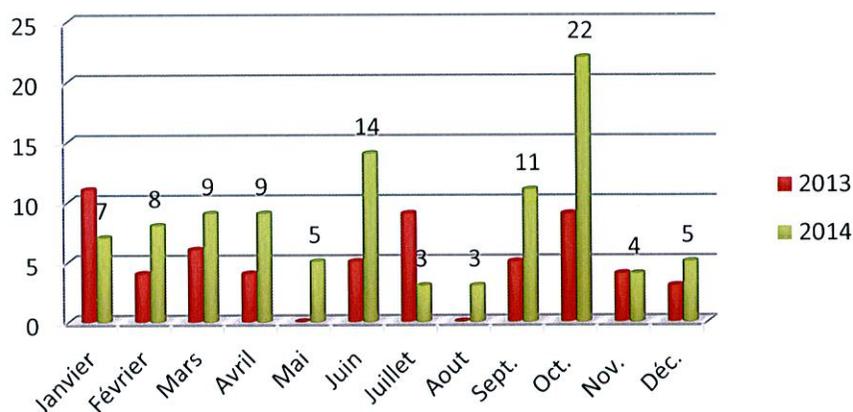
a. **Rapport d'activité du Service Social**

Depuis avril 2014, je suis assistante de service sociale au sein du C.A.I.S. Je remplace ma collègue, Mme SERVAIS, qui occupe aujourd'hui le poste de Conseillère Technique, elle-même remplaçant la professionnelle en poste, Mme HOUDARD. Cette dernière est actuellement en congé parental.

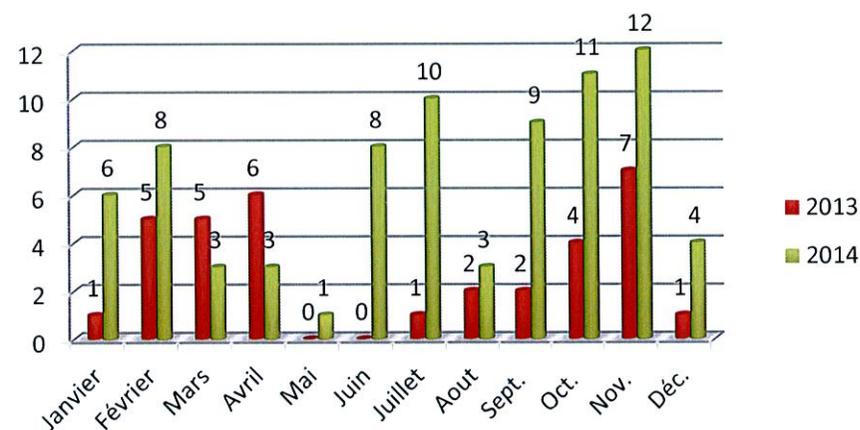
En 2014, dans le cadre du service social, Mme Servais et moi-même avons mené 178 entretiens individuels (physiques, téléphoniques, par webcam ou par mail). Comparé à l'année 2013, le nombre d'entretiens a augmenté de 85 %.

56 % des entretiens de 2014 se sont faits dans la cadre d'un premier contact (soit 100 premiers rendez-vous) et par conséquent, 44 % concernait des suivis de dossiers d'usagers (soit 78 personnes).

Premier rendez-vous



Suivis



On peut remarquer que le nombre de premiers rendez-vous est important et en progression par rapport à 2013. Cela peut s'expliquer notamment par l'ouverture du CICAT Surdit  (en avril 2014) et par la mise en place des permanences dans chaque d partement de la r gion Centre.

Effectivement, en souhaitant  tre un service de proximit  nous touchons davantage de personnes. Les usagers qui ne pouvaient pas se d placer sur Blois peuvent maintenant nous rencontrer lors des permanences au sein des M.D.P.H (Maison D partementales des

Personnes Handicapées de leur département. Ces permanences ont été mises en place en septembre 2013. Mais celle-ci ont réellement été repérées par nos partenaires et usagers à partir de janvier 2014.

De plus, on remarque un pique de premiers rendez-vous en octobre 2014 : cela s'explique par les retombées du stand au Salon de l'Habitat à Argenton-sur-Creuse (36) ainsi que par notre stand à la bibliothèque de La Loupe (28). Le nombre d'usagers rencontrés à plusieurs reprises est en nette progression sur l'année (35 suivis en 2013 contre 78 suivis en 2014). Cette importante augmentation, (+122%) peut s'expliquer ainsi :

Cette année j'ai suivi trois situations pour lesquelles j'ai rencontré régulièrement les personnes afin de les accompagner et de faire le point sur l'évolution de leur dossier d'aide financière, l'ouverture de droits à la M.D.P.H...

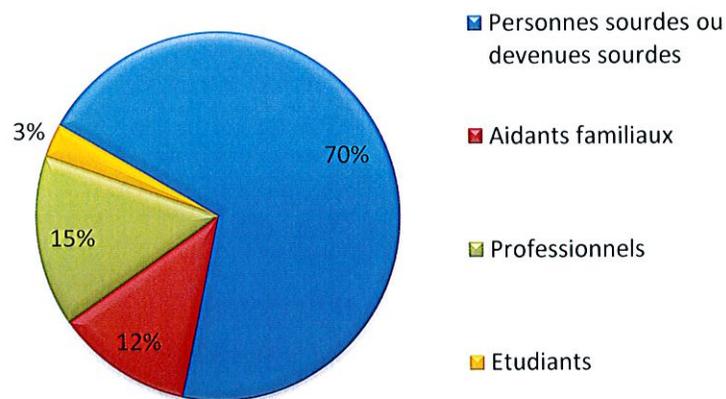
Avec l'ouverture du CICAT Surdit , j'oriente r guli rement vers la conseill re technique les personnes que je rencontre lors d'un premier rendez-vous. Ces personnes reprennent quelque fois contact avec moi afin de conna tre les aides pour financer l'achat d'un mat riel adapt .

Enfin, lorsque je rencontre pour la premi re fois des usagers lors d'une permanence, il me faut parfois les joindre de nouveau par mail ou par t l phone. Effectivement, ne connaissant par leur demande pr cise avant le rendez-vous, je reprends contact avec eux, en suite de permanence, pour leur transmettre une information plus pointue ou prendre contact avec des partenaires afin de les orienter vers ces derniers. En juillet 2014, on constate qu'il y a eu moins de premiers rendez-vous que l'ann e pass e mais la tendance s'inverse lorsqu'on regarde le nombre de suivis qui lui a  t  multipli  par 10. Du fait des vacances estivales, le mois d'ao t, lui, est toujours calme ; c'est pourquoi nous recevons peu de personnes.

- Les usagers :

Toutes les personnes reçues sont concernées par la surdité de près ou de loin.

Premiers rendez-vous



Les trois quarts des personnes reçues sont des personnes sourdes/malentendantes ou devenues sourdes/malentendantes. En fonction du mode de communication de la personne, je m'adapte pour faciliter notre compréhension mutuelle (bien articuler, parler fort, L.S.F., écrire...). L'autre quart représente les aidants familiaux (conjoint, parents, sœurs ou enfants pour leurs parents vieillissants), les professionnels ainsi que les étudiants.

La plupart des professionnels sont du secteur social ou médico-social (assistante de service social, médecin, infirmière d'un hôpital psychiatrique, éducateur, puéricultrice de PMI, association tutélaire, axillaire de vie, travailleurs sociaux de la M.D.P.H, du CIAS, de la CPAM ou bien de la MSA...). Les autres professionnels proviennent de secteurs différents (ressources humaines, assistante de service social en entreprise...).

Personnes suivies

La quasi-totalité des personnes que je revoie sont des particuliers. La moitié de ceux-ci sont des personnes sourdes pratiquant la Langue des Signes Française (L.S.F). Je rencontre à nouveau certains usagers afin de vérifier avec eux leur dossier pour qu'ils puissent l'envoyer à l'administration concernée ou bien afin d'appeler ensemble un organisme pour le traitement de leur dossier. Pour les situations où je mets en place un montage financier pour l'achat d'appareils auditifs ; c'est-à-dire que je sollicite, avec la personne, plusieurs organismes légaux et extra-légaux ; je revois les personnes plusieurs fois afin d'instruire les différents dossiers. Certains

professionnels me recontactent de façon ponctuelle avec une demande précise (ouvrage sur la parentalité adapté à la population sourde, aides financières existantes pour la rémunération d'un interprète L.S.F. ou pour financer le système de visio-interprétariat).

Typologie

Je note que la moitié des personnes que j'accompagne ont entre 30 et 60 ans.

De plus, avec l'ouverture du CICAT Surdit , je re ois davantage de personnes  g es (40% ont plus de 60 ans). Effectivement, l'adaptation de leur logement devient indispensable pour leur maintien   domicile. Le CICAT Surdit  r pond   certains de leurs besoins (adapter le logement pour rester autonome et  viter l'isolement social). Les personnes  g es rencontrent la conseill re technique et discutent avec elle des cons quences de leur presbyacousie et de leur r ticence notamment   se faire appareiller. A la suite de cette rencontre, certains changent d'avis et souhaitent porter des appareils et/ou am nager leur domicile avec des aides techniques pour faciliter leur quotidien. C'est pourquoi, pour financer leur projet, ils me contactent pour conna tre les aides financi res possibles.

La moiti  des personnes que je re ois en entretien sont des travailleurs actifs. L'autre moiti  regroupe des personnes retrait es (35%), sans activit s professionnelles (12%) ou des  tudiants (3%).

Je constate que les personnes que je rencontre, ont de plus en plus de soucis de sant  autre que leur perte d'audition. Les probl matiques sont parfois complexes. Certaines personnes subissent une pression de la part de leur employeur pour se faire appareiller, le risque de la perte d'emploi est alors angoissant. La perte de l'audition est parfois due   des violences conjugales, ou bien due   une maladie o  la surdit  est subite. Dans tous les cas, que ce soit les particuliers ou les professionnels, tous ont rep r  le C.A.I.S. comme un lieu ressource pour r pondre   leurs demandes sp cifiques au sujet de la surdit .

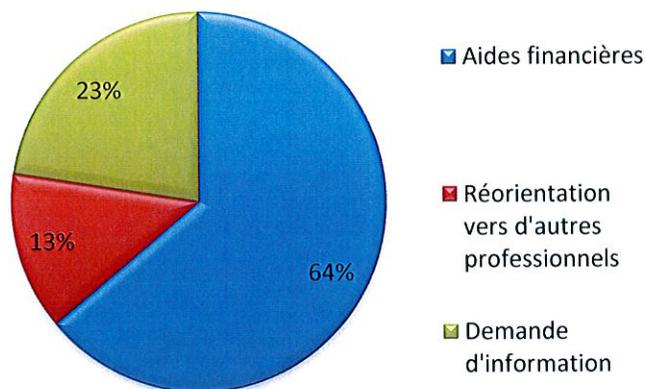
- **Les demandes des usagers**

Les usagers s'orientent vers le service social pour une demande pr cise. La sp cificit  de mon travail est de savoir  couter et d'affiner les demandes sous-jacentes   la premi re qui faisait l'objet de la prise de rendez-vous. Parfois, au fil de l'entretien, la demande

d'aide financière fait place à une demande d'aide face à la détresse psychologique de la personne. Dans ce cas, je prends le temps de présenter le psychologue du C.A.I.S., et d'orienter la personne vers mon collègue, si elle le souhaite. Aussi, en règle générale, une grande partie de l'entretien est consacrée à l'écoute de la personne et à sa réassurance.

Demande financière et ouverture de droits

Objet des entretiens



Je suis sollicitée principalement pour des renseignements sur les aides financières existantes pour les personnes sourdes ou malentendantes. J'aide les usagers à instruire les dossiers administratifs.

Avec la personne, je sollicite principalement M.D.P.H., en grande majorité pour demander la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Pour les personnes ayant une certaines pertes d'audition, je sollicite une aide – la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) – pour le financement des appareils auditifs ou bien pour des aides techniques. Plus rarement, il m'arrive de faire des demandes pour qu'une personne ouvre un droit à l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

J'accompagne également les travailleurs actifs du secteur privé à remplir des dossiers de demande d'intervention de l'Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (A.G.E.F.I.P.H.) afin d'obtenir une aide financière pour des appareils auditifs dans le cadre du travail. Pour les personnes travaillant dans le secteur public et souhaitant financer leurs appareils auditifs, je les oriente vers le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.). Effectivement, les demandes se font en direct via leur Direction des Ressources Humaines.

Enfin pour des montages financiers, je peux solliciter, avec l'usager, les fonds d'aide exceptionnelle de la CPAM, du C.C.A.S., des mutuelles, des caisses de retraite complémentaire ou bien de diverses associations. Il m'arrive de construire ces montages financiers en collaboration avec l'assistante de service social de secteur qui connaît la personne.

Avec l'augmentation de fréquentation de la population âgée, j'instruis de plus en plus de demandes extra-légales car il n'existe pas d'aide légale pour les personnes âgées retraitées. Effectivement, au-delà de 60 ans, la M.D.P.H n'intervient plus. Ce type de dossier est plus compliqué à monter car il faut fournir beaucoup de justificatifs. Cela me demande généralement de revoir les personnes.

Réorientation vers des professionnels extérieurs au service

Une partie de mon travail est de transmettre l'information et d'orienter la personne vers le partenaire le plus pertinent dans chaque situation. Nous travaillons en liens avec les Cap Emploi, les Sameth, les Centres Communaux d'Action Sociale, les associations, la Maison de la justice, la passerelle handicap...

Demande d'informations

Pour les autres demandes, il s'agit de professionnels qui souhaitent des informations sur les thèmes suivants : accessibilité et financement de l'interprétariat ou de la viso-interprétariat, financement des appareils auditifs, méthode de communication avec le personnel sourd, information sur les structures adaptées pour personne sourde, formation professionnelle adaptée pour les personnes sourdes ou encore la liste des audioprothésistes. Certaines assistantes sociales (du Conseil Général ou d'une entreprise) rencontrant une personne sourde signante me demandent des informations puis un relai au niveau du suivi de cette personne. Pour les particuliers, notamment les personnes sourdes signantes, les demandes d'informations peuvent être variées. J'ai renseigné un père par rapport à la garde alternée de ses enfants, un couple souhaitant déménager et transférer leur dossier M.D.P.H pour faire suivre leurs droits, un couple arrivant dans le département dont les droits M.D.P.H avaient été supprimés, un couple sur des questions liées à leur future retraite (...).

Après cette première année en poste, je vois émerger plusieurs problématiques quasi systématiques que je retrouve dans les situations que je rencontre :

Une grande majorité de nos usagers ne connaissent pas leurs droits et sont mal informés. Pour ceux qui les connaissent, ils éprouvent des difficultés à effectuer les démarches par manque de confiance en eux. Pour d'autres encore, le fait de demander de l'aide n'est pas anodin. Pour certains usagers, ils ont tardé à faire les démarches auprès de la M.D.P.H. car le mot « handicap » leur fait peur et les interroge sur leur situation. Ces personnes ont donc besoin d'information, de soutien, de réassurance.

Les personnes ont souvent besoin de parler de leur quotidien, des difficultés qu'elles rencontrent et d'échanger sur le vécu de leur surdité (sentiment d'incompréhension face à leur entourage, problème de communication et angoisse de porter des appareils auditifs ...). Elles se sentent parfois seules face aux autres et ont besoin d'être écoutées. La perte de l'audition peut être un choc pour certaines personnes. Je les amène souvent à poser des mots sur ce qu'elles ressentent pour qu'elles puissent accepter cette perte, pour ensuite la pallier, si elles le souhaitent, avec des prothèses auditives. Là encore, accepter ces appareils auditifs sur leurs oreilles n'est pas chose aisée. Effectivement, ces aides peuvent être visibles par les autres... Lorsque j'évalue qu'il a un besoin plus important que mon écoute, avec l'accord de la personne, je passe le relais à mon collègue psychologue.

- Moments phares de l'année 2014

Déplacement professionnel à Lyon

Je suis partie en déplacement professionnel à Lyon avec mes collègues : Cécile SERVAIS, conseillère technique et Mme CAMUS, chef de service. Nous sommes allées visiter le *CRIAS Mieux Vivre*. Cette association œuvre dans le champ de la gérontologie, du handicap et de la perte d'autonomie. Nous avons été accueillies par l'ergothérapeute du *CICAT Mieux Vivre*, dans cet appartement témoin. Le but de cette rencontre était de présenter nos services respectifs et de créer un partenariat futur.

Le lendemain, nous avons été reçues au Foyer *Clairfontaine* pour adultes Sourds avec handicaps associés. Nous avons rencontré les professionnels du CIS-RA (Centre d'Information Surdité Rhône Alpes) géré par le Service Social des Sourds et Malentendants du

Rhône (S.S.M.R). Le S.S.M.R. fonctionne avec une structure tripartite. Sa présidence est donc assurée par présidence tournante. Nous avons respectivement présenté nos services. Nous avons ensuite visité ce Foyer qui possède un agrément pour des places de foyer de vie et de foyer d'accueil médicalisé. Ils ont également aménagé une unité pour personnes sourdes avec handicaps associés vieillissantes. Lors de cette journée, j'ai pu rencontrer l'assistante de service social du S.S.M.R et échanger sur nos pratiques et nos missions.

Evaluation interne

Depuis septembre 2014, le C.A.I.S. a commencé son évaluation interne afin d'évaluer nos outils, la qualité de nos services et de nos locaux. Celle-ci constitue une démarche participative de l'ensemble des professionnels du C.A.I.S. L'équipe s'est réunie de nombreuses fois et j'ai participé à ces réunions au maximum de mes possibilités (en fonction de mon temps de travail et des rendez-vous avec les usagers).

Participation aux sensibilisations

Notre médiatrice sociale étant en congé maternité et le service n'ayant pas encore trouvé de remplaçante, j'ai effectué des sensibilisations sur la surdité avec ma collègue: la conseillère technique. Nous sommes intervenues dans différents lieux et auprès de publics variés (écoliers de primaire, étudiants infirmiers, personnes âgées, stand sur les forums seniors...).

Lors d'une conférence à Saint-Jean-le-Blanc (45) auprès de 170 (personnes adhérentes à Harmonie Mutuelle), j'ai présenté le C.A.I.S. Nous avons mis en place un stand exposant des aides techniques existantes, venant de notre CICAT Surdité. J'ai profité de cette occasion pour rencontrer des partenaires du Loiret, tels que les ORL et les audioprothésistes. La conseillère technique devait présenter notre service, mais suite à un empêchement soudain pour raison personnelle, je dû la remplacer.

Les difficultés rencontrées

La plus grosse difficulté est mon faible temps de travail (0.30 ETP) soit un jour de présence les semaines impaires et deux jours les semaines paires.

Le nombre de contact étant en progression constante, cela devient difficile de concilier les rendez-vous avec les usagers (physique, par webcam ou au téléphone), le traitement de leurs dossiers, les sensibilisations, les permanences, les réunions de service, la mise en place de l'évaluation interne, les rencontres des différents partenaires ou encore la réactualisation des informations (montant des droits M.D.P.H, nouveaux partenaires sur le secteur, nouvelles lois, décrets...).

Ce temps de présence me semble insuffisant pour la bonne mise en place des missions de l'assistante de service social. Effectivement, mon emploi du temps est chargé de rendez-vous. Aussi, cela entraîne des complications pour suivre les dossiers en cours. Par manque de temps, les suivis sont retardés alors que je pourrais proposer un accompagnement plus aboutis et global. Il m'est donc d'autant plus difficile de mettre en place une veille professionnelle.

De plus, étant à temps partiel, les usagers ou les partenaires rencontrent des difficultés à me joindre. La continuité dans les dossiers est entravée puisque que pour certains professionnels nous avons essayé de nous joindre sans succès pendant 2 semaines pour échanger sur des situations d'usagers. Cela impacte également sur la vie du service et notamment sur le travail de la secrétaire.

Le C.A.I.S. est un service qui évolue rapidement, et qui peut travailler sur plusieurs projets en même temps. N'étant pas présente toute la semaine, il est important mais pas toujours aisé, de me renseigner sur les événements passés. Ce poste demande donc de l'anticipation, de l'adaptabilité ainsi que de l'autonomie. J'ai donc appris à m'appuyer sur l'équipe lorsque j'avais besoin d'aide. Par conséquent, il faut savoir accepter la frustration de ne pouvoir participer à toutes les actions menées par les professionnels du C.A.I.S. et aller au-devant de l'information pour suivre l'actualité du service.

Enfin, comparé à mes collègues du C.A.I.S., je suis la professionnelle qui a rencontré le plus de personnes sur l'année 2014, alors que je travaille à 0.30 ETP et que mes collègues sont à 0.35 ETP et plus. Aussi l'augmentation du temps de travail de l'assistante de service social permettrait notamment une meilleure prise en charge de l'utilisateur.

En conclusion, on peut aujourd'hui confirmer que l'assistante de service social a un rôle essentiel au sein du C.A.I.S. Ce poste est important et se veut être évolutif, en termes de temps de travail, au vu des éléments exposés. De plus, mes missions sont

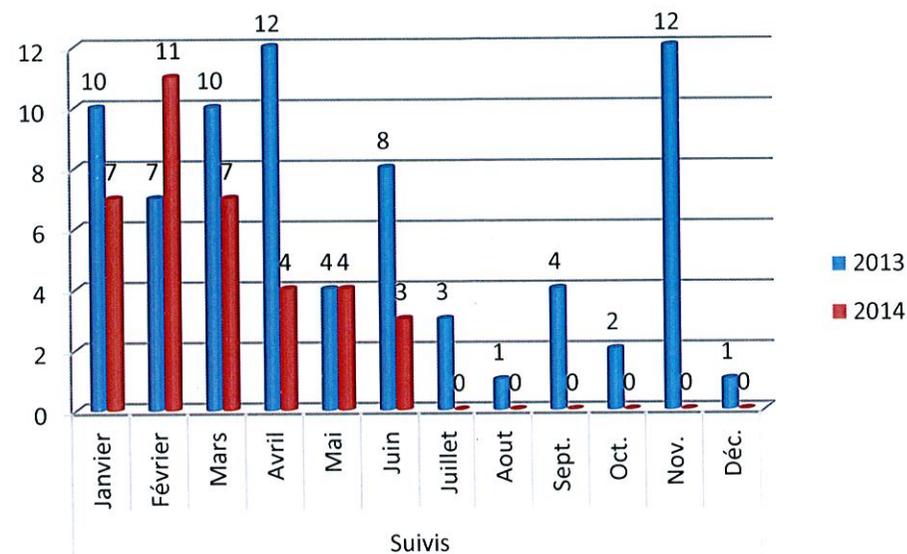
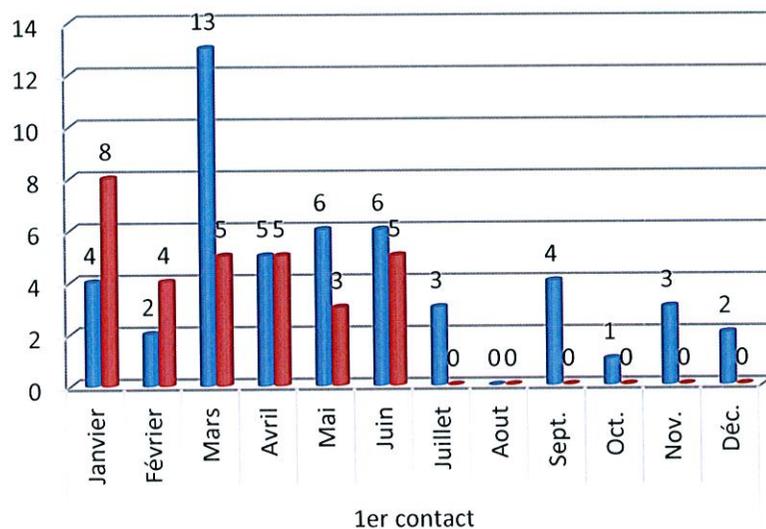
complémentaires aux autres professionnels de l'équipe. Ce travail d'équipe permet d'accompagner globalement les personnes que je rencontre. Ainsi, la demande étant de plus en plus grande et émanant aussi bien des particuliers que des professionnels, l'assistante sociale doit continuer à assurer le relais entre les différents partenaires sociaux, les acteurs spécialisés dans la surdité et les usagers du C.A.I.S.

Melle Pauline FRANCOIS

Remplaçante de Mme Eve-Marie HOUDARD

b. Rapport d'activité de la Médiatrice Sociale

De janvier à juin 2014, la médiatrice sociale a rencontré 30 usagers dans le cadre d'un premier contact et réalisé 36 suivis de dossiers d'usagers.



- Compensation de l'absence de la médiatrice sociale

La médiatrice sociale, partie en congé maternité depuis juin 2014, n'a pu être remplacée, ceci malgré une très large diffusion de l'offre d'emploi et ceci à plusieurs reprises.

Ainsi, pour pallier tout de même à son absence, elle a été partiellement remplacée à 0.20 ETP par l'assistante sociale à partir du 19 septembre 2014. L'assistante sociale a pris le relai de quelques-unes de ses missions, avec l'aide de ses collègues, pour compenser l'absence de la médiatrice et répondre aux besoins des usagers.

A plusieurs reprises, j'ai rencontré des personnes sourdes signantes qui étaient suivies par la médiatrice sociale. L'objet de ces entretiens était de l'information et de la reformulation de courriers qu'ils avaient reçus mais qu'ils ne comprenaient pas.

La mission principale sur laquelle je travaillais était la mise en place et la coordination des sensibilisations. J'ai régulièrement été aidée par ma, la collègue conseillère technique. Pendant ce temps, j'ai rencontré une difficulté principale : des rendez-vous ou appels téléphoniques concernant des suivis « assistante sociale » entravaient régulièrement mon temps de travail sur les sensibilisations.

J'ai effectué le travail suivant :

- Travaillé de « démarchage » auprès des centres de formation (ERTS) ;
- Personnalisation de chaque intervention en fonction de la population, avec adaptation du contenu de nos interventions pour chaque type de population que l'on rencontre en sensibilisation : assistant familial, assistante maternelle, association, entreprise, auxiliaire de vie scolaire, élèves de bac pro ASSP, collégiens, lycéens, école primaire, maternelle, personnes âgées, professionnel travaillant auprès de personne âgée, professionnel/étudiant médical-paramédical, professionnel/étudiant du secteur social ;
- Diversification des populations auprès desquelles nous intervenons / remise en forme des « quizz » et Power Point ;
- Préparation d'une intervention sur la prévention au bruit.

Melle FRANCOIS Pauline

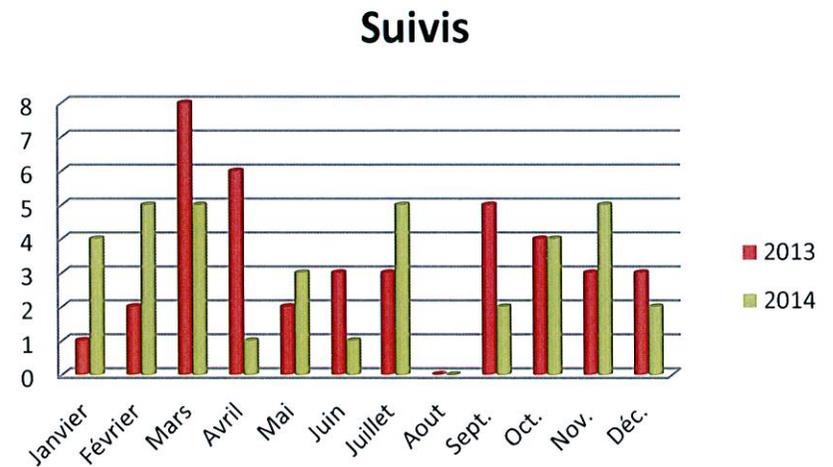
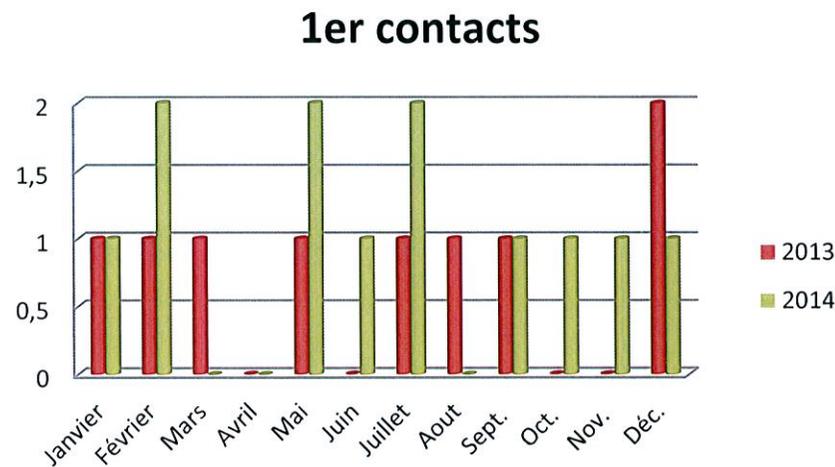
Remplaçante de Mme LEFEBVRE à O,20ETP

c. Rapport d'activité du Psychologue

Mon temps de travail qui, en début d'année était de 0.10 ETP, est passé à 0.35 ETP en septembre 2014, au vue de la transition nécessaire et du temps de recrutement d'une collègue sur les structures du FO/FAM de Oucques (établissements du pôle adulte de notre association gestionnaire sur lesquels je travaille également.)

- Suivis et accueil des personnes

En premier lieu quelques chiffres :



J'ai donc accueilli 12 nouvelles personnes et effectué 37 suivis cette année. En effet n'ayant pas de possibilité de relais auprès de professionnels, j'accompagne sur un moyen ou long terme, les personnes suivant leurs problématiques exprimées.

Nature des Rendez-vous :

La nature des rendez vous est la suivante :

- Soutien psychologique (rendez-vous réguliers)

} Majoritaire

- Psychothérapie (rendez-vous réguliers)
- Des demandes techniques (rendez-vous ponctuels pour des informations à propos d'appareillage auditif) que je relais auprès de mes collègues assistante sociale et conseillère technique.
- Demandes concernant des problématiques sociales entraînant des souffrances psychiques qui engagent à un accompagnement trans-disciplinaire.
- Etayage, articulation et sensibilisation à la surdité des différents intervenants des champs sociaux et médico-sociaux autour de la situation d'un jeune enfant entendant, né de parents sourds, accueilli dans une crèche. Attributions, limites et harmonisation du travail des différents acteurs (assistante sociale, médecin, directeur de crèche et d'école, puéricultrice, psychologue, PMI).
- Demandes liées aux incompréhensions de l'organisation administrative, du rôle des différents et multiples acteurs de ces services, ... et isolement, malentendu, souffrances qui en découlent.
- Demandes liées à la prise en compte de la surdité dans des contextes juridiques.
- Demandes liées aux difficultés de « faire corps », de s'approprier physiquement et psychiquement des appareillages auditifs.

Population

J'accueille jusqu'à ce jour des personnes des départements 41, 45 et 37. J'ai accueilli des adultes, des familles, des adolescents et des couples, mais pas d'enfants. Les personnes que je reçois sont « entendantes », sourdes, souffrantes d'acouphènes, malentendantes appareillées ou pas, avec ou sans handicap associé. Ces personnes sont soit salariées, sans emploi ou retraitées.

Je rencontre également :

- Des Institutions et professionnels du secteur social en recherche d'étayage pour pouvoir penser l'accompagnement d'une personne sourde dans les démarches administratives, associatives, quotidiennes...
- Des associations, crèches, professionnels, particuliers, entreprises souhaitant un étayage, des informations dans la prise en compte de la surdité en situation professionnelle.
- Me sollicite également des familles ayant un enfant malentendant scolarisé.

Demandes

Elles se font par divers chemins : spontanées, sous les conseils de proches, adressées suite à un RDV avec un collègue du C.A.I.S lors d'une permanence dans un autre département ou bien étayées par le réseau des différents partenaires du C.A.I.S. (M.D.P.H, associatif). Les services du Dr Pondaven (Médecin ORL) à Tours m'adressent des patients souffrants d'acouphènes ceci suite aux retours d'informations des patients eux-mêmes.

La situation géographique proche des différents organismes (M.D.P.H....), ainsi que les colloques, sensibilisations...facilitent l'accès à la demande en amont de l'accès au service même.

Je rencontre des difficultés pour ré-adresser certaines demandes vers des professionnels au vu du manque de collègues locaux pratiquant la Langue des Signes Française, ou de professionnels sensibilisés à la surdité. A défaut je poursuis donc certains suivis de patients pour qui il serait intéressant et profitable qu'ils puissent bénéficier d'un suivi psychologique par un collègue exerçant en libéral.

- Travail institutionnel

Voici quelques missions quant à mon travail institutionnel :

- Attention particulière au travail d'équipe et à la participation spontanée de chacun des collègues du C.A.I.S dans les différents projets collectifs. Ceci, dans le respect, mais aussi en résistance face aux symptômes institutionnels liés aux visions statutaires dans le milieu du travail ;
- Attention particulière à l'Accueil, à l'Ambiance dans la réalisation de différents projets et au respect de chacun dans ses initiatives et rythmes propres. La question de la « bienveillance » ne peut être évoquée sans une attention soutenue de nos collègues. « *On ne peut prétendre à prendre soin des autres que si l'on soigne en premier lieu les murs* » F.Tosquelles ;
- Participation aux réunions d'équipes régulières. Veille auprès de mes collègues, que chacun trouve sa place et puisse exprimer sa créativité dans un fonctionnement qui tend à être polyvalent et transversal ;
- Attention particulière au respect de l'éthique dans les différents projets du C.A.I.S.

- Participation aux actions suivantes :
 - Animation d'un groupe de parole pour personnes souffrants d'acouphènes et ce en partenariat avec Mme WAELS (bénévole à *France Acouphène*). Cette collaboration a pris fin cette même année. En effet, les responsables hiérarchiques de France Acouphène ne souhaitent pas la présence d'un psychologue lors de telles rencontres, préférant animer ces groupes avec des personnes acouphéniques ;
 - Préparation du C.A.I.Signes Tome 2 ayant pour thème : la Santé ;
 - Permanence et rendez-vous à Tours (37) ;
 - Participation à la sensibilisation à l'hôpital de Châteauroux (36) lors d'un forum sur le handicap ;
 - Participation à l'évaluation interne.

- Axes de travail pour 2015 :

Cette année mon temps de travail ayant augmenté (passage à 0.35 ETP soit 1.5 jour par semaine depuis septembre 2014), j'ai donc comme futurs axes de travail les points suivants :

- Constitution d'un réseau avec différents partenaires, médicaux, paramédicaux en collaboration avec la responsable de service du C.A.I.S. Dans la mesure où certaines de ces rencontres ont déjà eu lieu avec des acteurs divers des réseaux de soin dans le cadre de l'ouverture et de la mise en place du C.A.I.S. ;
- Elaboration d'un support de présentation des différents acteurs de la surdité dans l'accompagnement d'un enfant malentendant. Les champs médico-sociaux, éducatifs.... regorgent de sigles qui ne permettent pas à des « non-initiés », des familles, certains professionnels de s'y repérer clairement. Ce support serait un outil d'aide à la compréhension. Cet outil fait suite à des difficultés rencontrées par un « usager » ;
- Présence lors des permanences sur les départements qui n'est pas systématique pour le moment, sur RDV ;
- Participation à l'élaboration du C.A.I.Signes 2^{eme} volume, sur le thème de la santé ;
- Participation aux sensibilisations ;
- Poursuite du travail d'accompagnement psychologique des personnes sourdes et malentendantes.

M. Sylvain MATHIEU, Psychologue

d. Rapport d'activité de la Conseillère Technique

Pour rappel, je suis tout d'abord arrivée sur le poste d'assistante de service social en remplacement de Madame Eve-Marie HOUDARD, en juin 2013. Il m'a été proposé pendant le congé maternité de la chef de service du C.A.I.S, de mettre en place le « CICAT Surdit  » sur mon temps de travail disponible soit 0.20 ETP suppl mentaire (soit 0.50 ETP sur le C.A.I.S de Blois). Par la suite, j'ai  t  embauch e en tant que Conseill re technique depuis le 14 Avril 2014   temps plein.

- Mise en place du CICAT Surdit 

La cr ation du CICAT Surdit  a consist  dans un premier temps   contacter les fournisseurs pour qu'un premier achat de mat riel soit effectu  sur 2013.

De janvier   avril 2014, mon travail (toujours   0.20 ETP) a  t  d'approfondir mes recherches et de recenser les autres CICAT de France. J'ai notamment effectu  avec la chef de service du C.A.I.S. un d placement de 2 jours   Bordeaux afin de rencontrer une personne ayant fait partie de la F d ration Nationale des CICAT (« FENCICAT », aujourd'hui dissolue). Nous avons visit  ce CICAT pour tout handicap et pris de nouveaux contacts fournisseurs. Suite   cette visite, il nous a sembl  int ressant de mettre en place un syst me de pr t.

Le CICAT Surdit  se veut un lieu accueillant. Il nous apparait essentiel que les personnes s'adressant   nous puissent se projeter comme chez elles. Nous avons ainsi am nag  une pi ce comme un studio ou un appartement avec un coin t l , un lit pour tester les r veils ainsi qu'une table ronde pour accueillir les usagers. Il n'y a pas de mobilier professionnel mais des meubles qu'un particulier pourrait avoir dans son propre logement. J'ai donc particip  aux achats et   l'am nagement de la salle avant son ouverture.

Dans le cadre de la subvention R unica, nous avons b n fici  d'une prestation d'accompagnement par un cabinet ext rieur durant la phase pr paratrice de l'ouverture du CICAT. Il s'agissait d'une aide   la formalisation, au pilotage et   l' valuation des r sultats du projet. Cet accompagnement a  t  b n fique et nous a permis de nous organiser, de pr voir, d'anticiper et d' tablir les diff rentes actions incontournables   mettre en place pour l'ouverture du CICAT Surdit  (besoins humains, mise en place d'outils,  laboration d'un plan de communication...).

Durant le premier trimestre 2014, j'ai également mis en place différents outils comme les documents pour le prêt (contrat de mise à disposition, grille tarifaire de caution et questionnaire de satisfaction). J'ai conçu des notices simplifiées concernant les aides techniques et créé des affichages muraux (affiches représentant un logement avec les aides techniques...).

Le CICAT Surdit  a ouvert le 14 Avril 2014.

En Juin 2014, avec la chef de service, nous avons visit  le salon Autonomics organis    Paris et dans lequel sont r unis les revendeurs et fournisseurs d'aides techniques pour personnes handicap es. Nous avons pu  changer avec plusieurs fournisseurs et rencontrer de nouveaux contacts. Cela a  galement  t  l'occasion de d couvrir les derni res nouveaut s en mati re d'aides techniques pour personnes sourdes et malentendantes.

- Communication

Un des plus gros travail lors de la mise en place du CICAT Surdit  a  t  de le pr senter dans les diff rentes institutions. En effet, le C.A.I.S.  tant   vocation r gionale, nous nous sommes d plac es, avec la chef de service, dans tous les d partements de la r gion Centre. Tout d'abord, il nous a sembl  important de faire connaitre ce nouveau service dans les Maisons D partementales des Personnes Handicap es (M.D.P.H.), partenaires importants du C.A.I.S. En effet, les M.D.P.H. sont les premiers interlocuteurs des personnes handicap es et peuvent ainsi relayer l'information. Il est donc important qu'elles connaissent le CICAT Surdit  et comprennent ses missions envers les personnes sourdes ou malentendantes. Les 25 et 26 novembre 2014, j'ai effectu  avec la responsable du service et l'assistante de service social un d placement   Lyon.

Tout d'abord, nous avons rencontr  une ergoth rapeute de l'association « CRIAS Mieux Vivre » (Centre du Rh ne d'Information et d'Action Sociale)  ouvrant en faveur des retrait s, personnes  g es et personnes handicap es. Nous avons visit  leur CICAT situ  dans un appartement et am nag  comme un v ritable logement et proposant des conseils sur les aides techniques pour tout handicap. Suite   la pr sentation du C.A.I.S. et   un  change avec l'ergoth rapeute, nous  tions int ress es pour une future collaboration entre les deux services. Une convention de partenariat est actuellement en cours de r daction.

Le lendemain, nous nous sommes rendues au Foyer occupation/Foyer d'Accueil M dicalis  « Clairefontaine » accueillant des personnes d ficiennes auditives avec handicaps associ s ainsi que des personnes sourdes vieillissantes. Nous avons rencontr  des

personnes du Service social des personnes sourdes et malentendantes du Rhône qui gère le Centre d'Information Surdit  de Rh ne-Alpes (CIS-RA). Ce CIS-RA fonctionne avec une pr sidence tournante de 3 associations (parents d'enfant sourds, institution m dico-social et une association pour personnes sourdes et malentendantes). Ils nous ont pr sent  leur fonctionnement et leurs actions dont un annuaire regroupant tous les partenaires de la surdit  en r gion Rh ne-Alpes appel s CESAM.

Durant l'ann e 2014, le C.A.I.S. a  t  pr sents sur plusieurs manifestations dans diff rents d partements de la r gion Centre (Orl ans (45), Ch teauroux (36), Argenton-sur-Creuse (36), La Loupe (28), Tours (37). Il s'agissait d'un forum pour personnes  g es, d'un stand d'information pour le personnel soignant et les  tudiants infirmiers de troisi me ann e d'un h pital, d'un salon de l'habitat pour personnes  g es (2 journ es), d'une sensibilisation   la surdit  aupr s de personnes  g es et d'un stand pour tout public dans une biblioth que et enfin d'un stand lors d'une manifestation culturelle.

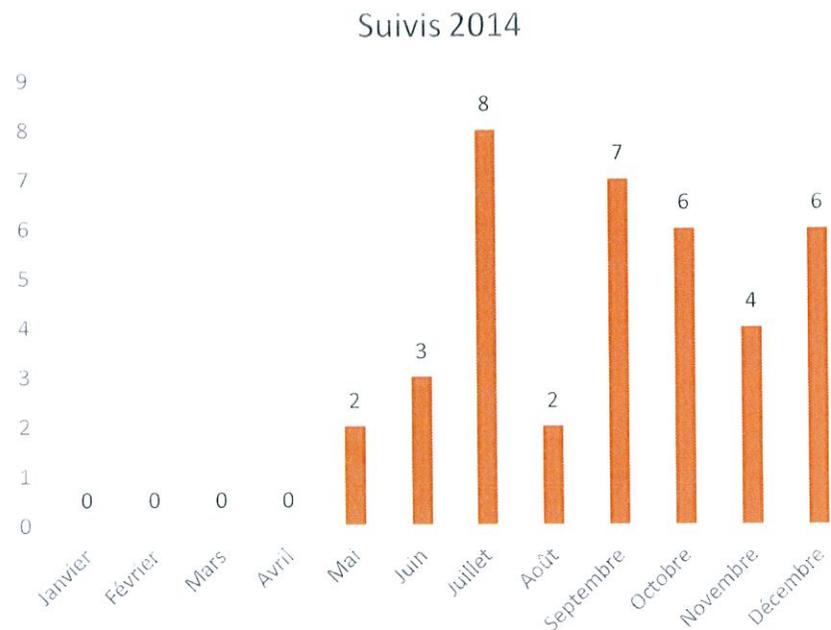
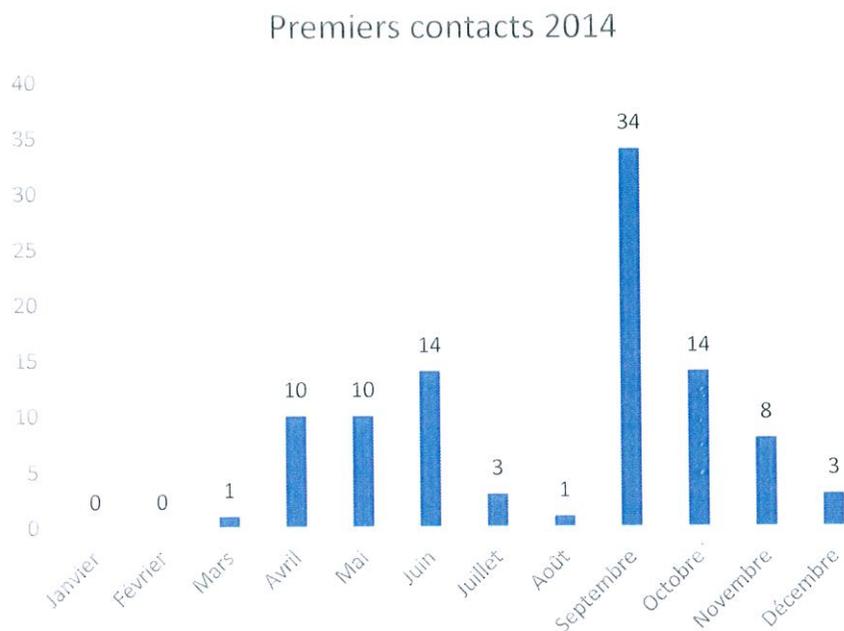
Ces diff rents  v nements ont permis de mettre en avant le CICAT Surdit  et de rencontrer de nouvelles personnes (qui ne seraient pas forc ment venues jusqu'au C.A.I.S.) et ainsi pr senter le service.

A l'ouverture, diff rents articles (d di s au CICAT Surdit ) sont parus (presse, internet...) et particuli rement dans la *Nouvelle R publique* du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire. Ces articles ont eu une forte r percussion sur la fr quentation du CICAT Surdit  (en mai et juin notamment). En septembre, une rubrique internet a  t  diffus e permettant de « toucher » de nouveaux usagers (professionnels et aidants familiaux notamment). Un article est  galement paru de le magazine « 6 millions de malentendant »s et dans un magazine de l'Association des Paralys s de France (cf Annexe 1). Ces diff rents moyens de communication ont permis de faire connaitre le CICAT Surdit  et le service. A moyen terme, il est envisag  de s'adresser aux autres d partements et continuer de communiquer largement par tous les moyens de communication possibles.

- Le CICAT Surdit  en quelques chiffres

Premiers contacts et suivis depuis son ouverture (avril 2014) :

Depuis le mois d'avril 2014, j'ai re u 98 nouvelles personnes et effectu  38 suivis.



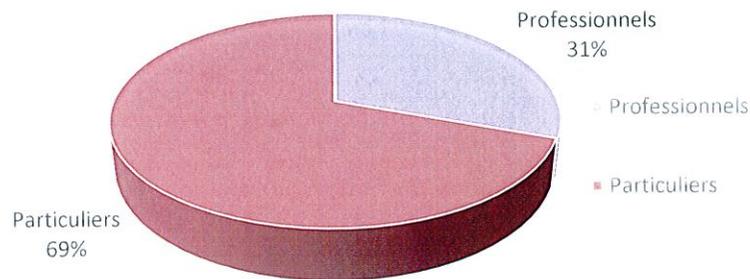
Pendant le deuxi me trimestre, diff rents articles de presse sont parus dans les d partements du Loir-et-Cher (41) et d'Indre-et-Loire (37). J'ai donc re u des personnes ayant eu cette information par voie de presse. Les suivis de juillet sont  lev s ce qui peut s'expliquer par le grand nombre de premiers contacts les mois pr c dents.

Le mois d'ao t est un mois pendant lequel l'activit  du service est r duite. Il en est donc de m me pour le CICAT Surdit .

On peut remarquer un net pic de fréquentation en septembre. Celui-ci s'explique par notre présence au salon de l'habitat pour personnes âgées à Argenton-sur-Creuse (36) les 26 et 27 septembre ainsi que lors d'une permanence dédiée au CICAT Surdit  le 9 Septembre   Tours (37).

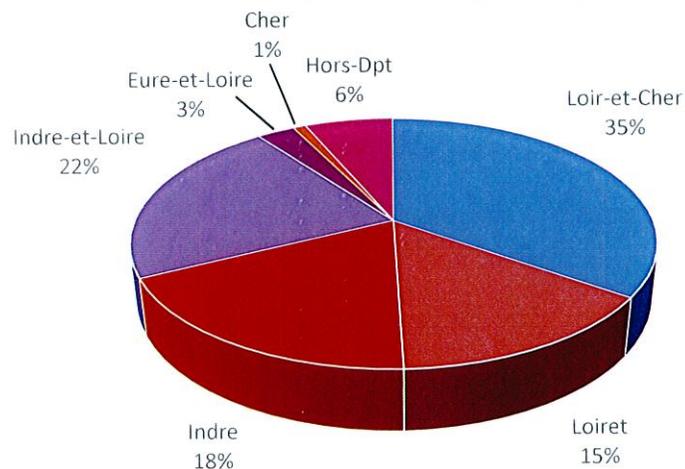
Populations accueillies

Particuliers ou professionnels



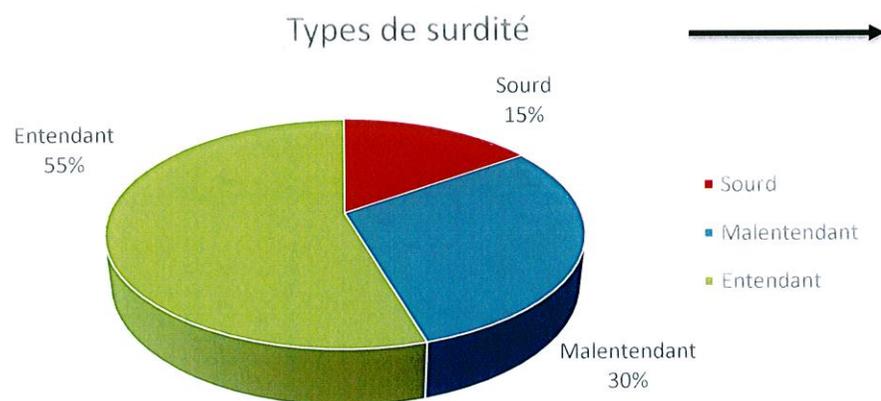
On peut constater qu'environ un tiers des personnes prenant contact avec le CICAT Surdit  sont des professionnels. Il s'agit d'architectes voulant mettre aux normes un nouveau b timent ou recherchant des conseils d'accessibilit , d'ergoth rapeutes souhaitant des pr cisions sur les aides techniques pour personnes sourdes ou malentendantes ou encore de responsables de ressources humaines voulant rendre accessible leurs r unions aux personnes sourdes ou malentendantes de leur entreprise.

Origines g ographiques



La majorité des personnes prenant contact avec le CICAT Surdit  viennent du Loir-et-Cher (41). En effet, le C.A.I.S. est situ    Blois et donc accessible facilement aux personnes habitant ce d partement. Les usagers habitant les d partements limitrophes (le Loiret et l'Indre-et-Loire) sont  galement nombreux du fait de la proximit  avec le Loir-et-Cher. Il existe  galement une grande communaut  de personnes sourdes dans ces deux d partements. Le d partement de l'Indre a  galement bien rep r  le CICAT Surdit . En effet, le C.A.I.S. est bien identifi  dans ce d partement et les diff rents partenaires (M.D.P.H, CG, audioproth sistes...) ont bien compris l'utilit  du CICAT Surdit  et ce qu'il peut leur apporter (conseils techniques, pr ts avant achat...).

Deux d partements de la r gion (l'Eure-et-Loir et le Cher) ont peu fait appel au CICAT Surdit . Est-ce par manque d'information ou manque de communication ? Il est   noter qu'en Eure-et-Loir, le sigle CICAT a une autre signification (Centre d'Information et de Consultation en Alcoologie et Toxicomanie) et peut donc pr ter   confusion pour les habitants de ce d partement. Il apparait donc n cessaire de d velopper notre communication dans ces deux d partements. Enfin 6 % des personnes qui nous ont contact es ne sont pas de la r gion Centre. Ils viennent pour la plupart de Haute-Vienne (87), d partement limitrophe   l'Indre (36).



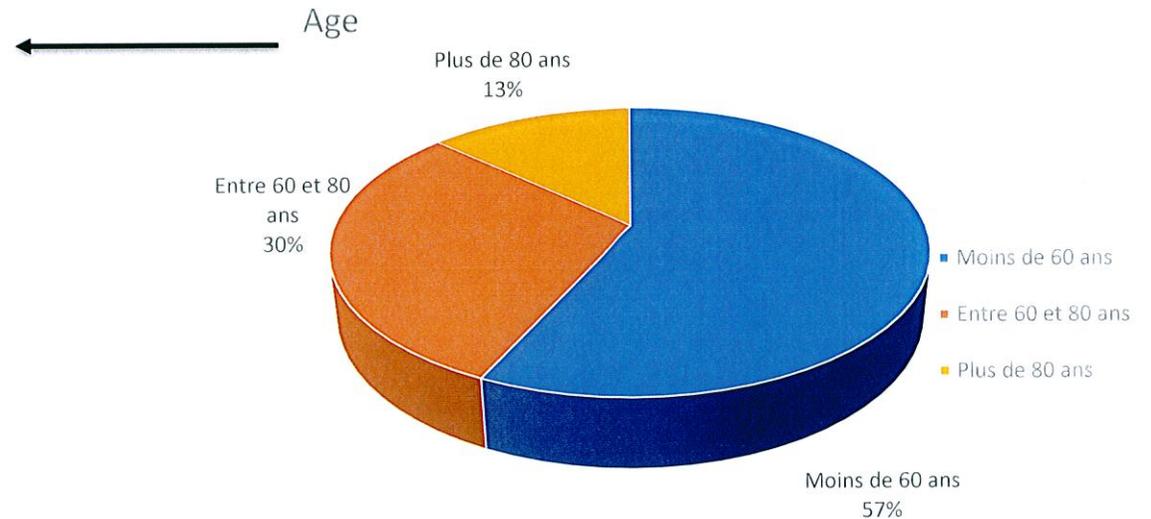
La majorit  des personnes que je rencontre sont entendantes. Il s'agit de professionnels mais  galement d'aidants familiaux (parents, enfants, maris ou femmes...) qui appellent le service pour les personnes sourdes ou malentendantes. Les  tudiants sont aussi une part importante de ce pourcentage.

Les personnes sourdes que je re ois sont toutes des personnes signantes c'est- -dire qu'elles pratiquent toutes la Langue des Signes Fran aise. Elles souhaitent s'informer sur les derni res nouveaut s et appr cient de pouvoir tester le mat riel avant de l'acheter.

Un tiers des personnes s'adressant au CICAT Surdit  sont malentendantes, ce qui correspond au pourcentage des personnes ayant entre 60 et 80 ans. Elles souhaitent le plus souvent anticiper la d gradation de leur surdit .

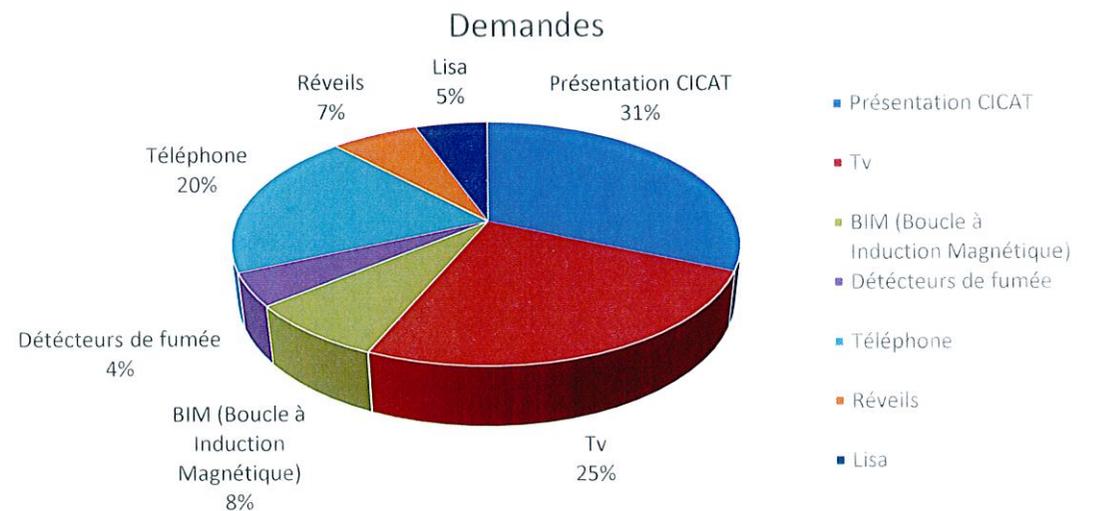
Plus de la moitié des personnes ont moins de 60 ans, cela correspond au pourcentage de personnes entendantes.

Ce qui me surprend le plus est le nombre de personnes de plus de 60 ans, mais surtout de plus de 80 ans. En effet, 13% des personnes rencontrées ont plus de 80 ans. Il s'agit, pour la plupart, de personnes encore autonomes mais se repliant de plus en plus sur elles-mêmes, du fait de leur perte d'audition. Elles recherchent donc des moyens techniques adaptés (téléphones amplifiés, casque TV, sonnette lumineuse...) afin de conserver leur autonomie le plus longtemps possible.



En règle générale, je débute mes rendez-vous en présentant les différentes aides techniques exposées dans le CICAT Surdit , car certaines sont peu, voire pas connues.

Les types de demandes des personnes sont assez vari s. Du fait de la nouveaut  du service, la plupart souhaite une pr sentation globale du CICAT Surdit , des aides expos es, du syst me de pr t...



Cependant, certains usagers arrivent avec des demandes bien précises. Le plus souvent, c'est pour les casques TV et les téléphones (c'est-à-dire les fixes et non les téléphones portables ou smartphones). Cela peut s'expliquer par une volonté de garder un lien social, un contact avec le monde extérieur et cela passe notamment par le biais du téléphone et de la télévision.

La boucle à induction magnétique (BIM) est essentiellement demandée par les professionnels souhaitant équiper un bâtiment, une salle de réunion...

Les réveils, surtout ceux de voyage, ainsi que les systèmes à flash lumineux (prévenir qu'il y a une personne à la porte par exemple) sont moins sollicités car ils sont moins connus.

En fin d'année, en anticipation de la loi Morange (imposant l'installation d'un détecteur de fumée dans toutes les habitations avant le 9 Mars 2015) j'ai eu beaucoup de rendez-vous sur cette thématique. Il s'agissait pour la plupart de se renseigner sur ce qu'il existe et où ils peuvent trouver ce type de matériel adapté à la surdité.

Les prêts

En 2014, j'ai effectué 5 prêts. Les aides empruntées sont un casque TV à deux reprises, un téléphone à deux reprises également et la boucle magnétique de guichet pour un professionnel. Les personnes venaient en quasi-totalité du département du Loir-et-Cher et une seule du Loiret.

On constate que peu de prêts ont été réalisés du fait probablement de la jeunesse du service. Cette année a été principalement consacrée à sa présentation et à la communication. L'accent a peut-être moins été porté sur la possibilité de tester les différentes aides. La distance peut également être un frein à l'emprunt.

Ma présence lors des permanences

Avec l'assistante de service social du C.A.I.S, j'ai effectué différents déplacements dans la région lors des permanences départementales mises en place en 2013, (voir tableau ci-dessous) :

		Nombre de rendez-vous par la conseillère technique
DATES	départ.	
19/05/2014	36	2
09/09/2014	37	7
16/06/2014	28	0
22/09/2014	45	3
20/10/2014	18	2
15/12/2014	36	2
TOTAL		16

J'ai pu rencontrer 16 personnes dans les 5 autres départements de la région Centre. Dans le 37, il s'agissait d'une permanence spécialisée pour la conseillère technique, ce qui explique le nombre important de rendez-vous.

Ces permanences rencontrent un vif succès notamment dans le Loiret et dans l'Indre, 2 départements qui ont bien repéré le service.

- Le CICAT Surdit  en photos

Vues d'ensemble



Les aides techniques



Pour conclure, le CICAT Surdit  a encore des possibilit s d' volution. Apr s un an d'existence, plusieurs points peuvent  tre am lior s et   d velopper. L'affichage mural doit  tre mis en place afin d'apporter aux usagers diff rentes informations techniques (position T, acouph nes, visio-interpretation...). Certaines aides techniques devraient  tre revendues afin d'en racheter des plus r centes et plus performantes. Ainsi, la relation avec les fournisseurs est essentielle (pr sentation de nouveaux mat riels), il est donc important de l'entretenir.

Une des plus grandes difficult s est de d placer le mat riel dans tous les d partements. En effet, il s'agit d'une logistique et d'une anticipation importante. De plus, ce mat riel n'est pas fait pour  tre transport  et il risque de s'ab mer plus rapidement.

L'autre difficult  que j'ai rencontr e lors de la mise en place du CICAT Surdit  a  t  dans le choix des aides techniques. Dans un souci de neutralit , toutes les marques sont pr sent es mais le choix de tel ou tel t l phone a  t  plus compliqu . La relation avec les fournisseurs ainsi que les  changes avec l' quipe m'ont beaucoup aid  dans les choix   faire.

Apr s une ann e de recul, il apparait que le CICAT Surdit  est aujourd'hui un  l ment indispensable du service et utile aux usagers. Les partenaires, tels que les audioproth sistes par exemple ont compris l'int r t du CICAT et n'h sitent pas   parler de nous et renvoyer des usagers. A moyen terme, il serait int ressant de pr senter le CICAT   un grand nombre d'audioproth siste de la r gion et de se mettre en relation avec les EPHAD et maisons de retraite pour pr senter le mat riel aux personnes  g es en demande de contacts et de liens sociaux.

Le CICAT Surdit  est install , il faut maintenant continuer la communication et  tendre celle-ci   tous les d partements de la r gion Centre. Nous devons aussi renouveler le mat riel et d velopper les partenariats afin d' tre connu d'un maximum d'usagers et de professionnels dans l'int r t de la personne sourde ou malentendante et afin de faciliter son quotidien.

C cile SERVAIS
Conseill re Technique

4) Le travail en réseaux

a. La maison bleue



Dans le cadre de l'ouverture du CICAT Surdit , nous avons entrepris une collaboration de travail avec la « Maison Bleue » du Conseil G n ral du Loir-et-Cher. La Maison Bleue est un espace grandeur nature et ouvert   tous pour tester les solutions, les am nagements, et les  quipements qui permettent de continuer   vivre chez soi lorsqu'on est  g  ou handicap . Il s'agit d'un projet original et innovant, unique en France. Cela permet de d couvrir de multiples solutions pour l'am nagement du logement.

Ce partenariat consiste en une collaboration des professionnels des deux  tablissements,   mettre   disposition de la Maison Bleue des aides techniques sp cialis s dans la surdit  et   offrir aux usagers une offre un accompagnement global prenant en compte tous les handicaps.

Une convention de partenariat est aujourd'hui en cours de signature.

b. Participation du C.A.I.S. au Sch ma d partemental « Acc s   la Sant  pour tous en Loir-et-Cher » 2015-2020.

Le Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  a  t  convi  aux r unions de travail pour l' laboration du sch ma d partemental « Acc s   la Sant  pour tous en Loir-et-Cher » 2015-2020. Le service a toutefois  t  rep r  tardivement et nous avons pu participer qu'aux derni res r unions, afin de relayer les besoins des personnes sourdes et malentendantes en terme de soins et d'acc s   la sant .

c. Réunions de présentation du service

La Chef de service continu a se déplacer dans toute la Région, accompagnée parfois par les professionnels pour aller présenter les missions du C.A.I.S. Ainsi, nous avons rencontré divers services : les Conseils Généraux, les Maisons Des Solidarités (M.D.S), des associations spécialisées ou non dans la surdité, le service prévention d'une sécurité sociale, l'AGEFIPH, une mutuelle, les CLIC de l'Indre et Loire (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)....

De plus, avec l'ouverture du CICAT Surdité, nous avons à nouveau pris rendez-vous avec les Directeurs des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H) de chaque département, pour les informer de cette nouveauté. L'objectif est bien évidemment de pouvoir travailler en étroite collaboration avec leurs services.

Enfin, l'équipe a effectué trois déplacements professionnels en dehors de la région Centre afin d'aller visiter des établissements spécialisés dans la surdité ou d'autre CICAT Surdité. En début d'année, nous avons été à Bordeaux, avec la future conseillère technique, visiter un CICAT avant la mise en place du notre. Nous souhaitions bénéficier de l'expérience d'un service déjà ouvert afin que cela nous aide dans la mise en place de notre CICAT Surdité. Suite à notre conférence de l'an dernier sur « l'accès aux soins des personnes sourdes », la Chef de service et la Directrice du F.O/F.AM de notre association, ont rencontré le médecin coordinateur de l'UASS de Lille (Unités d'Accueil et de Soins des patients Sourds en Langue des Signes Française). Rappelons que ce médecin était intervenu lors de notre conférence pour présenter son dispositif. Nous avons profité de ce déplacement pour aller visiter l'Association Sourd-média à Lille, afin d'échanger sur nos pratiques professionnelles avec le Directeur de la structure. Pour finir, nous avons été sollicité par le CIS-RA (Centre d'Information Surdité Rhône-Alpes) qui, suite à l'article de presse paru sur « *yanous.fr* », a appris notre existence. Après divers entretiens téléphoniques, ou nous avons été nous aussi étonné de savoir qu'il existait encore (contrairement aux autres C.I.S qui avaient tous fermés), nous avons pensé qu'il serait pertinent d'aller à leur rencontre. Ainsi, nous avons visité le Foyer Occupationnel Clairefontaine et fait connaissance des Associations de personnes sourdes du Rhône.

IV. BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES

1) Actions internes du C.A.I.S

a. Les permanences dans la région Centre

Les permanences départementales débutées en 2013, ont été perpétuées cette année. En effet, les professionnels se rendent au sein des MDPH des 5 autres départements de la région Centre, pour rencontrer les usagers au plus près de leur domicile. Il s'agit de proposer un service de proximité. Nous avons adapté la fréquence et la présence de tel ou tel professionnel, en fonction de la demande. Ainsi, 36 rendez-vous ont pu être effectués sur 2014. Par exemple, nous avons organisé une permanence dédiée exclusivement à la conseillère technique dans le 37, puis une autre dédiée au psychologue dans le même département.

DATES	depart.	A.S	Médiatrice	Psy.	Cons. Tech.	total
13/01/2014	28	0	0			0
10/02/2014	45	6	4			10
24/03/2014	18	0	0			0
14/04/2014	37	0	0			0
19/05/2014	36	1			2	3
09/09/2014	37				7	7
16/06/2014	28	0			0	0
22/09/2014	45	3			3	6
20/10/2014	18	2			2	4
17/11/2014	37			2		3
15/12/2014	36	1			2	3
TOTAL						36

Un mailing est effectué à tous nos usagers et partenaires du département concerné, avec une affiche précisant l'heure et le lieu de la venue des professionnels. Nous alimentons notre base de données de partenaires au fur et à mesure de nos différentes rencontres, stands, sensibilisations, présentation du service.....

Nous continuons à relayer largement l'information de ces permanences en diffusant ces affiches plusieurs semaines à l'avance.

b. Poursuite de nos Comités d'éthique

Deux réunions de notre Comité d'éthique ont eu lieu cette année, dont une à Tours (37) dans les locaux d'un de nos partenaires, à l'IRECOV. Rappelons que l'objectif de ce Comité est que le C.A.I.S fédère le réseau existant et ainsi de faire se rencontrer les acteurs de la surdité afin que chacun se connaisse mieux et échange sur leur pratique.

c. L'accessibilité : un point phare des missions du C.A.I.S

Le C.A.I.S. est présent dans différentes commissions pour l'accessibilité des personnes handicapées. Le service est représenté par la médiatrice sociale, Mme LEFEBVRE ou Mme SERVAIS, conseillère technique.

Nous intervenons dans la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées (SCDA) de Blois (41), mais également dans les Commissions Communales d'Accessibilité (CCA) de Vendôme (41), Blois (41), Saint Jean de la Ruelle (45) et Ingré (45).

Les deux commissions ont deux rôles bien distincts. En effet, la SCDA est assurée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Loir-et-Cher. Elle est compétente pour examiner le « volet accessibilité » des dossiers d'autorisation de travaux ou de permis de construire concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP) ainsi que les demandes de dérogations dans le département du Loir-et-Cher. Les Associations de personnes handicapées y sont représentées et donnent un avis favorable ou non aux projets qui leurs sont présentés. LES SCDA ont lieu une fois par mois, sur un après-midi (environ 3 ou 4h) dans les locaux de la DDT 41.

La CCA, quant à elle, est présidée par le maire de la commune (de plus de 5000 habitants) ou d'un adjoint. Elle est composée de représentants de la commune, d'associations pour les personnes handicapées et pour les personnes âgées, des représentants des commerçants et des autres acteurs économiques de la commune. Les CCA ont plusieurs missions dont l'établissement d'un constat de l'accessibilité des bâtiments existants, de la voirie, des transports et des espaces publics. La CCA est également force de proposition afin d'améliorer la mise en accessibilité des diverses structures ou établissements. Elle recense également les logements et établissements accessibles aux personnes handicapées. Enfin, elle élabore un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) pour les bâtiments publics de la commune. La CCA se réunit 3 à 4 fois par an pour chaque commune.

Lors de ces commissions, la professionnelle représentant le C.A.I.S. intervient en faveur des personnes sourdes et malentendantes. Elle apporte une expertise et des conseils pour l'accessibilité (dans les commerces, transports...) de ce public, est force de propositions et relaie les témoignages et attentes de nos usagers.

d. Parution du CAISignes

Ce projet est né des différentes sollicitations lors de nos actions de sensibilisations. En effet, les personnes nous demandent régulièrement du « vocabulaire » en Langue des Signes Française. Dans un souci de copyright nous ne diffusons pas de photocopie de dictionnaire. Toute l'équipe du C.A.I.S. a donc participé à la création d'un mini-dictionnaire contenant les premiers signes importants lors de la rencontre avec une personne sourde signante. Pour ce faire, nous avons effectué des photos des professionnels en train de « signer » puis avons fait appel à un infographiste, pour élaboration de la maquette avant de procéder à son impression. Voici quelques illustrations de notre CAISignes (Tome1 intitulé « Les mots d'usages ») :



e. Evaluation interne du C.A.I.S.

L'Association a fait le choix d'un logiciel d'auto-évaluation pour guider les professionnels du C.A.I.S. dans leur évaluation interne. Une fois ce choix effectué, une formation au logiciel a été organisée.

La phase préparatoire a engendré un temps très important pour la création du référentiel. En effet, le caractère expérimental et la grande singularité du service a nécessité la création complète de notre référentiel. Nous avons intégré les quatre domaines essentiels préconisés par l'ANESM pour la rédaction de notre référentiel et avons abouti à un référentiel comprenant 6 chapitres intitulés comme suit:

Chap.1 : Un projet de service adapté et respectueux du projet associatif est défini et mis en œuvre ;

Chap.2 : Droit, information et participation des usagers ;

Chap.3 : L'établissement dans son environnement ;

Chap.4 : Un travail en réseau est structuré ;

Chap.5 : La technicité du C.A.I.S. ;

Chap.6: Les ressources humaines et financières sont articulées dans une dynamique d'efficience.

Le C.A.I.S. a débuté le processus d'évaluation interne en septembre 2014. Trois réunions par mois ont été fixées avec tous les professionnels du C.A.I.S. Cette démarche d'auto-évaluation s'est voulue la plus participative possible. Toutefois, l'une des plus grandes difficultés a été de réunir toute l'équipe au complet à cause des temps partiels et des jours de travail différents de chacun. De plus, nous avons convié les usagers pour recueillir leurs avis sur le C.A.I.S lors d'une réunion à Blois, le 9 janvier 2015. L'assemblée était composée aussi bien de particuliers que de professionnels (partenaires du C.A.I.S). Une interprète en Langue des Signes Française (L.S.F) était présente. Ce temps d'échange a permis de prendre en compte différentes remarques afin d'améliorer notre service, son accueil et de mieux s'adapter aux besoins des usagers. Nous sommes actuellement, dans la phase de la mise en place des axes d'améliorations et de constitutions des groupes de travail.

2) Actions collectives portées par le C.A.I.S

a. Les sensibilisations à la surdité

Nous comptabilisons cette année 15 prestations de sensibilisations effectuées, dont voici une liste des bénéficiaires :

- Des élèves d'écoles primaires : CE1, CE2, CM1 et CM2
- Des professionnels d'un CIAS et de l'Université d'Orléans
- Des assistantes maternelles en formation (continuité du partenariat avec le Conseil Général du Loir et Cher.)
- Des étudiants en formations : élèves infirmiers en première et en troisième année
- Des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)
- Des étudiants de l'université d'Orléans
- Des particuliers, tout public....

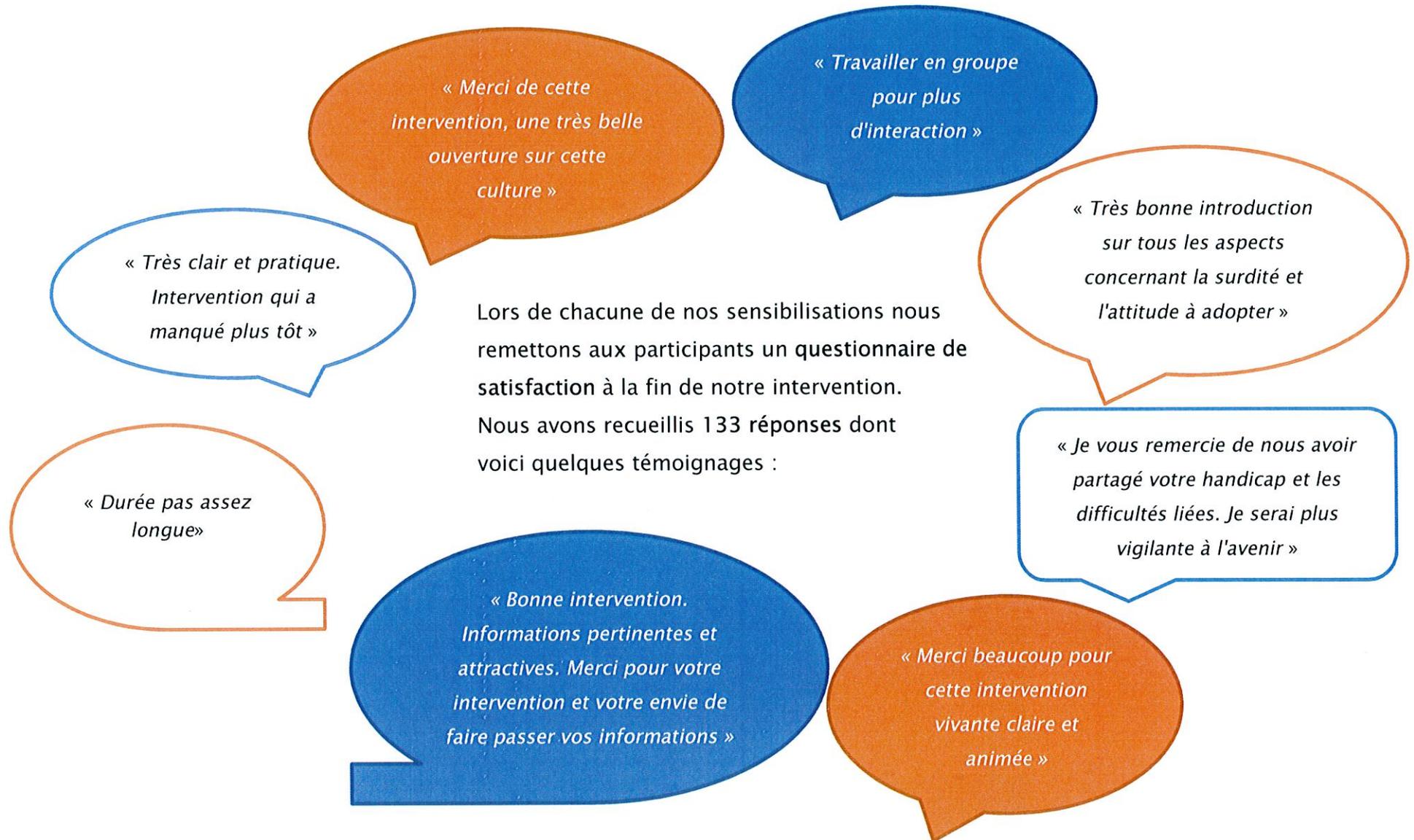
Nous sommes également intervenu lors d'une conférence en novembre 2014 à Orléans (45) et avons tenu 8 stands d'information (à l'université d'Orléans, à l'hôpital de Vendôme (41) et Châteauroux (36), Forum santé seniors, salon de l'habitat pour personnes âgées à Argenton-sur-Creuse (36)...)

Toutes ces manifestations ont permis de toucher 938 personnes et ainsi les sensibiliser et les informer sur la surdité.

b. Groupe de parole pour personnes acouphéniques

En collaboration avec *France Acouphène*, le psychologue du C.A.I.S. a animé deux réunions de groupe de parole à destination de personnes souffrant d'acouphènes avec ou sans surdité associé (cf annexe : le C.A.I.S. dans la presse). Ces groupes de parole ont remporté un vif succès et permis à des personnes de s'exprimer sur ce mal encore mal connu.

3) Recueil de la satisfaction des usagers



Nous vous proposons également quelques chiffres issus du dépouillement de ces questionnaires (vous trouverez l'intégralité en annexe 4) :

- Pour l'intégralité des participants cette intervention a répondu à leurs attentes.
- 78% disent avoir changé de regard sur la surdité après notre intervention.
- Pour 83%, cette sensibilisation a éveillé un intérêt particulier pour la surdité.
- 93% des bénéficiaires ont apprécié la mise en situation de surdité

ANNEXES

Annexe 1: Le C.A.I.S dans la presse et sur internet

Annexe 2: Nouvelle plaquette du C.A.I.S

Annexe 3: Affiches des permanences

Annexe 4: Résultats de nos questionnaires de satisfaction : sensibilisations à la surdit 

France Acouphènes – Janvier 2014

Centre

■ **1^{er} Groupe de parole à Blois - Loir-et-Cher** 

C'est avec plaisir que l'équipe du *Centre d'action et d'information sur la surdité (CAIS)* a accueilli dans ses locaux Mme Française Waels (représentante de *France Acouphènes*) le vendredi 17 janvier 2014 ; pour animer un groupe de parole en collaboration avec M. Mathieu (psychologue du CAIS). Le groupe de paroles était ouvert à toutes les personnes souffrant d'acouphène (avec ou sans surdité associée). Il s'agissait d'une « grande » première dans le département du Loir-et-Cher.

Un après-midi convivial et riche d'échanges de discussions où les participants ont pu partager leurs expériences, vécus singuliers autour des acouphènes. Un moment qui a offert la possibilité d'évoquer les difficultés mais aussi les victoires de chacun face à cette souffrance invisible mais bien réelle, qui isole et impacte sur le quotidien (qu'il soit personnel ou professionnel), sur la pensée et le corps ou sur soi-même et l'entourage. Une expérience que nous souhaitons vivement voir se reproduire prochainement à Blois.

Nous adressons nos remerciements à l'équipe du CAIS pour son accueil et sa disponibilité.



Nouvelle République – 09/04/2014

Loir-et-Cher - Romorantin-Lanthenay - Vie associative

Hondi Cap'foot : mobilisation au stade 🎥

09/04/2014 05:35



Pendant le flash mob, hier après-midi, sur la pelouse du stade Ladoumègue.

Hier, pour la deuxième année consécutive, la Berrichonne et le SOR ont fait stade commun pour proposer l'opération Hondi Cap'foot, initiée par le club berrichon. L'idée ? Réunir, autour de joueurs de foot des deux équipes des enfants, des adolescents et des adultes accueillis dans des IME, des Esat et diverses structures pour des personnes handicapées du secteur.

Au total, quelque 120 personnes. Au programme de la journée : divers ateliers en lien avec le handicap ou pas pour le public actif (était présent notamment le **Centre d'action et d'information sur la surdité**, l'association des Bouchons d'amour ,mais aussi le service jeunesse de la ville, etc.), des matchs de foot pour les autres... et un grand flash mob pour tout le monde avant le goûter et une séance de dédicaces avec les joueurs et Ousmane Dabo, invité d'honneur de la journée. De quoi, pour Christopher, Lucie, Nadège, Alice et tous les autres, remplir la boîte à souvenirs. Pour longtemps.



santé

Surdité : des matériels à tester gratuitement

Le Centre d'aide et d'information sur la surdité de Blois propose un service de conseil et de test de matériels, gratuit et surtout, 100 % indépendant.

Les aides techniques pour les personnes sourdes ou malentendantes sont nombreuses, elles sont également plutôt onéreuses. Et beaucoup de gens nous faisaient part de leur déception, hélas après avoir acheté tel ou tel matériel. De ce constat établi par Céline Camus, chef de service du CAIS (lire par ailleurs), est né tout récemment à Blois le Centre d'information et de conseil sur les aides techniques (Cicat) entièrement dédié à la surdité : une initiative originale, permettant aux personnes malentendantes, sourdes, ou devenant sourdes, de découvrir de nombreuses solutions matérielles susceptibles de les aider dans leur vie quotidienne. Mais aussi de s'assurer d'avoir fait le bon choix en testant des matériels gratuitement à domicile.

« Le tout, sans aucune pression, précise Philippe Balin, directeur de l'association gestionnaire, car nous n'avons aucun lien avec les fabricants ou les revendeurs de ces matériels, que nous ne vendons pas non plus. C'était notre volonté que de proposer un service totalement indépendant, quel qu'en soit le coût ! »

La vaste pièce aménagée du Cicat n'est pourtant pas avare en matériels présentés : plusieurs modèles de téléphone avec des amplifications différentes en décibels, des sonnettes modulables ou des flashs lumineux, des modes « on » ou « off » pour les couples où l'un des deux en-



Tester un modèle de téléphone amplifié...

tend, des touches préprogrammées... Mais encore une armoire avec des boîtiers lumineux non identifiés, et une petite table couverte de réveils en tous genres à proximité d'un divan avec un oreiller !

« C'est pour tester l'intensité des



... ou un système de réveil vibrant sous l'oreiller !

vibreurs associés aux réveils », explique Cécile Servais, conseillère technique du Cicat et indispensable guide dans cette jungle technologique. La jeune femme, maîtrise aussi bien la langue des signes que le fonctionnement du système Lisa, qui prévient de la

sonnette de la porte d'entrée ou des pleurs de bébé dans sa chambre.

Sans pouvoir être totalement exhaustive, l'exposition du Cicat offre un large panel de matériels, qui devraient être régulièrement renouvelés pour tenir compte des progrès technologiques. Ce service précieux, unique en son genre en région Centre et au-delà, devrait trouver un réel écho auprès des publics concernés, sourds ou devenant sourds. Par exemple, les personnes âgées, déjà concernées par les aides domotiques présentées au sein de la Maison bleue du conseil général, à quelques pas de là.

Catherine Simon

Voir aussi la vidéo sur www.lanr.fr/videos-41

repères

> Le Cicat-surdité dépend du Centre d'aide et d'information sur la surdité (CAIS), créé et géré à Blois par l'Association régionale pour personnes sourdes et malentendantes (Apirifiso).

> Véritable centre de ressources pour les particuliers, les professionnels de santé, les associations sourdes, les collectivités, le CAIS anime des actions de sensibilisation dans les entreprises et en milieu

scolaire, participe aux commissions d'accessibilité. Il a touché près d'un millier de personnes l'an dernier.

> Le CAIS assure des permanences mensuelles dans tous les départements de la région Centre.

CAIS et Cicat, 34, avenue Maunoury à Blois, porte B. Tél. 02.54.33.53.04, email : contact@cais-centre.fr ; www.cais-centre.fr

Vidéo jointe sur internet à l'article de presse du 23/04/2014 : capture d'écran

Cette vidéo permet d'expliquer, aux lecteurs internautes, le but et le fonctionnement du CICAT Surdité.

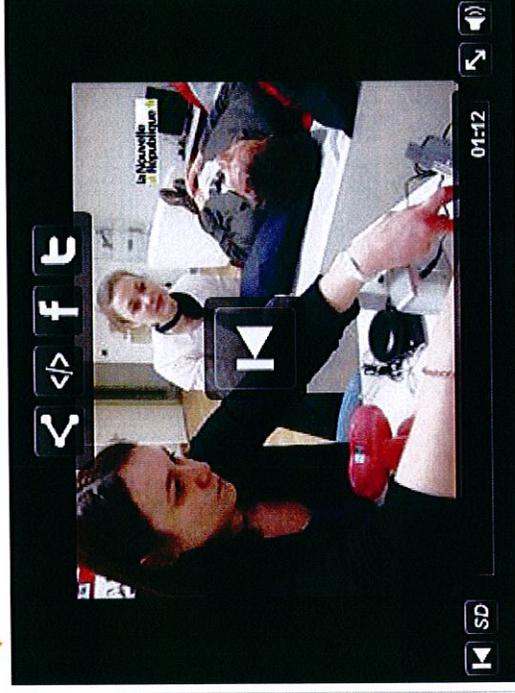
← → ↺ ↻ 🏠 videos.lanouvellerepublique.fr/video/90bd29f1390s.html

la Nouvelle République
Groupe

Rechercher une vidéo

TOP VIDÉOS [DERNIÈRES VIDÉOS](#) [Indre](#) [Indre-et-Loire](#) [Loir-et-Cher](#) [Deux-Sèvres](#) [Vienne](#) [Actualité](#) [Sports](#) [Loisirs](#)

VIDEO. Blois. Surdité : des aides techniques à tester



Auteur : [lanrvideo](#)
Durée : 00:01:12
Vues : 559
Commentaires : 0

[Envoyer à mes amis](#)

[Bloquer / copier cette vidéo](#)

[Ecrire à l'auteur](#)

[Noter la vidéo](#)

★ ★ ★ ★ ★

[Sauver dans mes favoris](#)

[Ajouter à mes chaînes](#)

+1 0

Description :

Le centre d'action et d'information sur la surdité vient d'ouvrir à Blois un lieu dédié aux aides techniques en la matière : un centre où des matériels (téléphones amplifiés, réveils vibrants, etc) sont à disposition pour démonstration et même prêt gratuit pour un essai à domicile.

Vidéo ajoutée le : 22-04-2014 21:13:19

Catégories : [Actualité Loir-et-Cher](#)

Mots-clés : [sourds surdité blois](#)

Langue : Français

Lieu de tournage : France / 41000

Adresse de la vidéo : <http://videos.lanouvellerepublique.fr/video/90bd29f1390s.html>

[- de détails](#)

Nouvelle République – 20/05/2014

**la Nouvelle
République.fr**

Actualité

Loir-et-Cher administration

Aux impôts, Karine traduit pour les malentendants

20/05/2014 05:38

A l'hôtel des impôts de Blois, les malentendants peuvent avoir l'aide d'une traductrice du CAIS dans leurs démarches administratives.



Dans la conversation, vous ne vous en apercevez pas, Karine est sourde sévère. Autrement dit, elle ne vous entend pratiquement pas et son seul moyen de communiquer est de lire sur les lèvres. Karine Lefebvre est médiatrice sociale au Centre d'action et d'information sur la surdité. Elle était hier à l'hôtel des impôts de Blois, en début d'après-midi, à la disposition des personnes sourdes ou malentendantes ayant des difficultés dans la rédaction de leur déclaration de revenus.

Beaucoup se font accompagner par des proches

« Auparavant, une collègue du centre de Romorantin pouvait nous aider dans ce service auprès des contribuables malentendants, sur rendez-vous », explique Daniel Boulay, inspecteur principal du service juridique. « Cette année, nous nous sommes rapprochés du CAIS pour la tenue d'une permanence. » La personne sourde ou malentendante qui le souhaite est accueillie dans un bureau où elle sera guidée et écoutée par Karine, chargée de traduire toutes les informations à Jean-Louis Roguet de la cellule d'accueil des services des impôts. Trois petits bureaux sont à la disposition du public, des espaces où la sécurité des agents et la confidentialité des administrés sont parfaitement intégrées.

L'interprétation du langage des signes s'avère souvent assez complexe lorsqu'il s'agit de domaines spécifiques comme celui de la fiscalité aux arcanes tortueux pour le néophyte. « Beaucoup de ces malentendants hésitent encore à solliciter les services du CAIS et se font accompagner par des proches. Nous avons un gros retard en région Centre et bien des administrations ne disposent pas de ces aides », poursuit Karine.

L'unique permanence tenue à l'hôtel des impôts avait lieu hier, de 14 h à 16 h. Deux heures, visiblement suffisantes compte tenu de la faible sollicitation de ce nouveau service, moins d'une dizaine de personnes. Plus généralement, les demandes d'information au centre des impôts sont toujours aussi nombreuses, et mieux vaut entreprendre les démarches le plus tôt possible afin d'éviter les attentes. « *Nous avons ouvert le service d'accueil très tôt, souligne Daniel Boulay, le jour même où les contribuables recevaient leurs formulaires !* ».

Repères :

Le C.A.I.S., un service pour tous

Le Centre d'action et d'information sur la surdité est un service ouvert à tous, au 34, avenue du Maréchal-Maunoury à la cité administrative, à Blois (contact@cais-centre.fr) au 02.54.33.53.04.

Une équipe de professionnels, ergothérapeute, psychologue, assistante sociale, médiateur est à la disposition du public pour tous les sujets relatifs à la surdité et aux troubles de l'audition. Les permanences ont lieu le mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h et le mercredi, de 9 h à 11 h et de 12 h à 17 h. Sur place, le public a libre accès à l'Internet pour toutes les recherches, adresses utiles, établissements, entreprises, etc. ainsi qu'à un fonds documentaire sur la surdité, consultable sur place où à domicile.

Henri Lemaire

Source : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/24-Heures/n/Contenus/Articles/2014/05/20/Aux-impots-Karine-traduit-pour-les-malentendants-1914013>

Nouvelle République – 03/07/2014

**la Nouvelle
République.fr**

Loir-et-Cher - Vineuil - Vineuil

Les collégiens sensibilisés au handicap

03/07/2014 05:35



Mieux comprendre pour mieux vivre ensemble

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège Marcel Carné de Vineuil a organisé dernièrement une journée consacrée aux handicaps. Franck, Philippe et Alex, membres de Handisport, ont été accueillis dans l'établissement pour cette action et ont proposé des ateliers visant à « sensibiliser les élèves aux handicaps »

Des activités sportives spécifiques ont permis aux élèves d'être placés en situation de handicap. Ainsi ils comprendront mieux la personne handicapée. Le « cécifoot » est un match au cours duquel deux équipes s'affrontent, avec les yeux bandés, en jouant avec un ballon sonore. Une rencontre de handball en fauteuil s'est ensuite déroulée, complétée par un échange sur le handicap. La journée s'est poursuivie avec deux ateliers. L'un animé par Mme Bousiges de l'Association des paralysés de France, accompagnée de personnes handicapées, qui a présenté un diaporama sur la vie quotidienne des handicapés à Blois. L'autre, par le **Centre d'action et d'information sur la surdité (CAIS)**, durant lequel Mme Camus et son équipe ont expliqué les différents degrés de surdité et leurs conséquences. Les élèves ont reçu des conseils de communication puis ont été mis en situation en « devenant une personne malentendante pendant quelques minutes »

Par ailleurs, sur le temps du midi, l'association Hand'chiens, avec M. Noblé et le chien « Vaillant » a présenté à l'ensemble des élèves quelques exercices de dressage qui permettront au chien d'apporter aide et réconfort. Cette intéressante journée ne restera pas sans lendemain puisque le collège va accueillir, à la rentrée prochaine, des élèves présentant des troubles de l'audition. Ils y seront naturellement les bienvenus !

Cor. NR : Alain Hénaul

Sourds mais pas seuls



Casque télé, réveil vibrant, téléphone amplifié... Autant d'appareils qui peuvent changer la vie quotidienne des personnes sourdes ou malentendantes. Encore faut-il qu'elles en connaissent l'existence et qu'elles aient les moyens de les acheter. Pour les aider, le Centre d'action et d'information sur la surdité (CAIS) assure une présence physique sur le terrain. « Nous sommes les seuls à faire ça en France, il s'agit d'une opération expérimentale lancée en 2011 », explique Cécile Servais.

Cette conseillère technique n'est ni médecin ni commerçante. « On est là uniquement pour conseiller. Le secteur a connu de grosses évolutions avec le bluetooth, les boucles magnétiques et autres. Les personnes déjà atteintes de surdité sont en général au courant, mais ce n'est pas le cas de celles qui commencent à être confrontées à ce handicap. D'où l'idée de prêter du matériel qu'elles peuvent tester chez elles. » L'équipe comprend également une assistante sociale (pour monter des dossiers de financement en vue d'obtenir des aides), d'un psychologue et d'une médiatrice sociale.

(*) Basée à Blois, cette association à vocation régionale est financée par l'Agence régionale de santé.

Cécile Servais donne gratuitement des conseils techniques.

Le CAIS assure deux permanences par an dans chaque département de la région Centre, mais il est possible de prendre rendez-vous au 02.54.33.53.04 ; e-mail : contact@cais-centre.fr

L'Echo - 26/09/2014

Le Perche
L'Action & L'ECHO
REPUBLICAINE
SAINT-LOUIS



La Loupe – SEPT 2014

Une journée pour « mieux » entendre

Dans le cadre des journées du mieux-être et du Contrat local de santé du Pays Perche eurélien, la bibliothèque de La Loupe réitère une nouvelle opération mercredi 1er octobre.

Après la vue, l'audition. Dans le cadre des journées du mieux-être et du Contrat local de santé du Pays Perche eurélien, la bibliothèque de La Loupe réitère une nouvelle opération mercredi 1er octobre.

« L'an dernier, nous avons axé cette journée sur les problèmes de vue des lecteurs. Cette année, nous travaillons sur l'ouïe » explique Aline Gallet, la bibliothécaire. « De nombreuses personnes sont touchées, s'isolent et usent de stratagèmes pour rester chez soi » ajoute-t-elle. Ainsi, elle invite les malentendants, les personnes âgées, les proches et les jeunes à venir participer à cette manifestation. Manifestation qui débutera par une conférence – à partir de 9 heures, salle de la mairie – avec pour thème la sensibilisation et la prévention, « animée par le Centre d'action et d'information sur la surdit  (C.A.I.S.) ».   partir de 14 heures,   la biblioth que municipale, se tiendra une exposition avec des d monstrations des aides possibles avec de la documentation g n rale.

Spectacle en langue des signes

Enfin, la journ e se cl tura par un spectacle   la salle des f tes « Trois crocodiles et mon ballon ».   Une repr sentation ouverte   tout le monde et gratuite,   partir de 16 h 30, m lant voix et langue des signes. C'est une r alisation de la compagnie 100 voix de Tours » pr cise Aline Gallet.

Source : <http://www.le-perche.fr/33687/une-journee-pour-%C2%AB%C2%A0mieux%C2%A0%C2%BB-entendre/>

Fil info

EURE-ET-LOIR > LE PERCHE > LOUPE 27/09/14 18h15N

Un spectacle en langue des signes

Une journée spéciale du mieux-entendre se déroule mercredi 1er octobre à La Loupe. A 9 h 30 à la mairie, conférence sur le thème « Problèmes d'audition : sensibilisation et prévention » par le Centre d'action et d'information sur la surdité de Blois. A partir de 14 heures, à la bibliothèque municipale, exposition et démonstrations des aides possibles, documentation générale. À 16 h 30, salle des fêtes, "Chut, ça commence spécial" avec « Trois crocodiles et mon ballon », un spectacle en voix et en langue des signes par la Compagnie 100 voix de Tours, Gratuit . Plus de renseignements à la bibliothèque municipale ou au Tél.02.37.29.94.37.

Source : http://www.lechorepublicain.fr/eure-et-loir/actualite/pays/le-perche/2014/09/27/un-spectacle-en-langue-des-signes_11160474.html

6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants

15



Centre d'Action et d'Information
sur la Surdit 
34 Av. Mar chal Marmoury
41000 BLOIS



- **Rennes : les 30 ans des stages de lecture labiale avec l'ARDDS**
- **Conna t-on assez les aides techniques ?**
- **Les m dicaments ototoxiques**

Connait-on assez les aides techniques?

Il y a près de vingt ans alors que je demandais à un proche, sourd profond, quel moyen il avait pour se réveiller, celui-ci me dit qu'il mettait un radioreveil réglé au volume le plus fort sous son oreiller. Ce sont les vibrations de la radio qui le réveillaient alors. Ce proche habitait un appartement et je lui demandais si des voisins ne s'étaient pas manifestés? Si! Ils lui avaient demandé de régler le radioreveil moins fort mais n'avaient pas insisté en apprenant qu'il était sourd.

En attendant, je me suis dit que cela ne pouvait pas continuer et qu'il fallait trouver une autre solution à long terme. Je me questionnais sur les autres alternatives possibles. À cette époque, que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, il n'y avait pas encore Internet dans les foyers et, à Brest, pas d'association de malentendants et devenus sourds où trouver des renseignements. J'ai appris, je ne sais plus comment, qu'il existait des montres vibrantes pour se réveiller. Je l'ai incité à voir son audioprothésiste pour s'en procurer une, audioprothésiste qui n'avait jamais évoqué cette aide technique. Aujourd'hui Internet est là, une association dans le pays de Brest a aussi vu le jour mais est-ce que les choses ont bougé pour les personnes malentendantes ou devenues sourdes?

10

11

Oui et non, la personne dont je parle a toujours sa montre vibrante, qui lui sert occasionnellement, elle a depuis opté pour un réveil vibrant avec flash bien plus efficace pour réveiller le loir qui dort en lui.

Les audioprothésistes renseignent-ils plus leurs clients? Certains le font depuis toujours et d'autres moins ou pas assez. Ils ont souvent un fournisseur qui propose un catalogue d'aides techniques, ce peut être suffisant mais peut paraître limité face à l'offre disponible sur le web. L'avantage d'un achat chez un audioprothésiste est qu'il peut vous conseiller et assurer le suivi et/ou le service après-vente.

Les informations se trouvent à portée de souris sur le web, mais les trouve-t-on facilement et sont-elles pertinentes? Comment savoir si le produit que l'on voit sur son écran est fiable, correspond exactement à son besoin? Et surtout lequel choisir parmi tous les produits existants?

Avoir un conjoint entendant à domicile est bien pratique pour se réveiller, être alerté d'une visite, des pleurs d'un bébé ou encore pour répondre au téléphone. Mais il faut savoir qu'il existe pour toutes ces situations de vie, excepté le téléphone pour certains d'entre nous, des aides techniques qui simplifient la vie des déficients auditifs et de leur conjoint. Reste des situations où personne, ou presque, ne peut nous être d'un grand secours : les discussions à deux ou plus, l'écoute de la musique, de la radio, du téléviseur, de films au cinéma, de spectacles dans un théâtre...

Pour ces situations il existe des aides techniques mais faut-il encore les connaître, savoir bien les utiliser ou encore les réclamer lorsqu'il s'agit d'un lieu public.

Enfin, une aide technique qui correspond de façon satisfaisante à une personne ne correspond pas de façon pertinente à une autre.

C'est pourquoi nous vous invitons à mieux connaître les aides techniques. On ne connaît peut-être pas tout ce qui est possible en la matière, d'abord pour nous-mêmes, pour améliorer des moments de notre vie, et ensuite pour pouvoir informer d'autres personnes déficientes auditives. C'est un peu le rôle de toutes les associations du Bucodes SurdiFrance de renseigner les personnes malentendantes sur les solutions qui leur faciliteraient la vie, non?

Comment faire?

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des articles de ce dossier spécial. Ensuite, il faut tester plusieurs aides techniques quand c'est possible. À l'image de l'association *Audition et Écoute 33*, il serait intéressant que d'autres associations ayant partagé la même activité de prêts et de tests nous remonte leurs expériences. Il faut être en veille et se tenir au courant sur le sujet à partir des sites de ventes et à partir de la rubrique « aides techniques » sur le site du Bucodes SurdiFrance qui va s'enrichir (www.surdiFrance.org/aides-techniques).

Par ailleurs, une enquête nationale permettra, nous l'espérons, de récupérer assez d'informations sur les achats que vous réalisez pour qu'ensuite une grande association de consommateurs puisse faire tester de nombreux matériels en 2015. Nous vous tiendrons au courant quand cela se concrétisera.

Localement, en association, on peut faire un fichier qui regrouperait les informations collectées dans des catalogues ou sur Internet. C'est en construisant une ressource collective sur le sujet que nous pourrions mieux nous informer les uns et les autres.

■ **Maryannick Moal,**
Association SurdiFrance,
Référente aides-techniques

Ouverture d'un CICAT Surdit  en R gion Centre

Le Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  (CAIS) est un lieu ressource sur la surdit    vocation r gionale et financ  par l'ARS (Agence R gionale de Sant ). Il s'adresse   un large public : personnes sourdes ou malentendantes, leurs familles, les  tudiants, professionnels,  tablissements m dico-sociaux... Il a pour mission de donner une information compl te, neutre et objective sur tous les sujets relatifs   la surdit .



Le service dispose d'une  quipe de professionnels compos e d'une chef de service, d'une secr taire, d'un psychologue, d'une assistante sociale, d'une m diatrice sociale et d'une conseill re technique pratiquant tous la langue des signes fran aise (LSF) et initi s au langage parl  compl t  (LPC).

En avril dernier, le CAIS a  tendu ses services en ouvrant un « CICAT Surdit  » : Centre d'Information et de Conseils sur les Aides Techniques gr ce au soutien financier de R unica et AG2R LA MONDIALE. Il s'agit d'un lieu d'exposition d'aides techniques sp cialis es pour les personnes sourdes et malentendantes (t l phones, r veils, casques t l , boucle magn tique...) unique en r gion Centre.

Le CICAT n'expose pas d'appareillages auditifs. Le conseiller technique offre un accompagnement personnalis  et propose des d monstrations de ce mat riel. Les personnes sourdes et malentendantes ont la possibilit  d'emprunter le mat riel pour les tester   domicile. **Ce service est gratuit, sans but commercial et reste neutre sur les marques expos es.**

N'h sitez pas   venir nous rencontrer   Blois ou lors de nos permanences d partementales mensuelles (planning disponible sur demande).

T l. : 02 54 33 53 04

Courriel : contact@cais-centre.fr

■ L' quipe du CAIS de Blois

10

11

Qu'est-ce qu'une aide technique ?

Une aide technique est un accessoire qui permet   la personne malentendante de mieux entendre, mieux comprendre ou  tre alert e.

Voici une liste aussi exhaustive que possible sur les aides techniques pour les particuliers :

- Les avertisseurs (r veils, alarmes, sonnettes, interphones, babyphones, t l phones)
- Les aides   l' coute (avec syst me boucle magn tique ou HF ou bluetooth, les casques, les syst mes d'amplification)
- Les aides   la transcription de la parole (t l phones, tablettes, ordinateurs)

O  trouver des aides techniques ?

Chez les audioproth sistes ou sur Internet :

- Les audioproth sistes ont des fournisseurs qui offrent un choix limit  de r f rences de produits mais le service apr s-vente peut passer par eux.

- Les sites marchands Internet offrent une gamme tr s  tendue de produits et le service apr s vente n'est pas toujours garanti.

Mieux vaut tester le mat riel quand cela est possible, un produit peut satisfaire une personne et pas une autre et inversement sur un autre produit. Nos surdit s  tant diff rentes, les r ponses en termes d'aides techniques le sont aussi.

■ Maryannick Moal

Annexe 2 : nouvelle plaquette du C.A.I.S



34 avenue du Marechal Maunoury
41000 BLOIS
C le administrative - Porte B - 2^{me} d ge

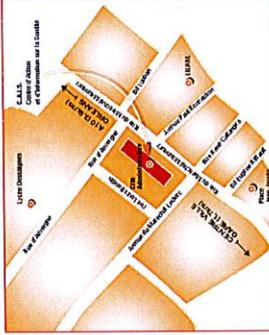
Notre service est ouvert :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
de 9h00   12h30 et de 14h00   17h00
Mercredi :
de 9h00   11h00 et de 12h00   17h00

www.cais-centre.fr

02 54 33 53 04
02 54 90 13 29
06 12 65 00 18

Cais R gion Centre
contact@cais-centre.fr
cais41
c.a.i.s.-41



Le C.A.I.S. est un service de :



APJRJSO
Association pour le Progr s de la Recherche et de la Soutien de l'Orateur



R gion Centre

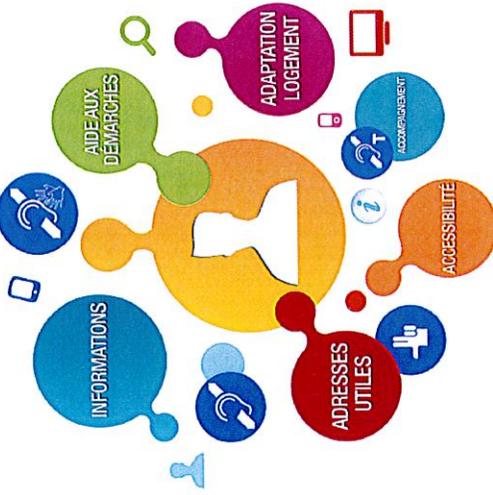


ARS
Association R gionale de la Surdit 



APIRJSO
Association pour l'Information et la Recherche de la Surdit 

PERSONNES SOURDES, MALENTENDANTES, VOUS AVEZ BESOIN ?



LE C.A.I.S. VOUS ACCUEILLE

Le Centre d'Action et d'Information sur la Surdit 



Le C.A.I.S. a pour mission de d livrer une information compl te, neutre et objective en lien avec la surdit  en R gion Centre   toutes personnes, entendants, malentendants, sourdes, particuli res ou professionnelles.

Ce feu ressource unique apporte des r ponses adapt es   l'ensemble des besoins de la population

- Une information exhaustive des services adaptes   la surdit .
- Une aide dans le soutien   domicile (en partenariat avec la Maison Bleue)
- L'organisation d'actions innovantes et accessibles (CICAT Surdit , C.A.Signes...)
- Un r seau d'informations, d'evenements culturels et de manifestations
- Un fonds documentaire sur la surdit  consultable ou empruntable
- Des adresses utiles des partenaires (associations, etablissements, entreprises...)
- Une information sur les prestations familiales et sociales (Maison des Familles...)

Consid rant que le contact humain est primordial, une permanence physique est assur e tous les jours de la semaine, dans nos locaux   Blois

Ici se trouve les 4 fiches suivantes :

DES PROFESSIONNELS DE LA SURDITE VOUS RENSEIGNENT GRATUITEMENT

**Permanence de
l'assistante sociale et
de la conseillère
technique**
Dans votre
département le :
20 Octobre 2014
de 10h30 à 16h30



Personnes sourdes, malentendantes, famille, professionnels, étudiants : vous avez une question en lien avec la surdité ? L'équipe du C.A.I.S. vous accueille dans votre département pour vous informer, vous renseigner...

OÙ ?

14, Rue Michel de Bourges
Salles 1 et 2
18000 BOURGES

POURQUOI ?

Pour toutes questions liées à la surdité, sur les aides techniques (conseils et démonstrations), les aides financières, l'aide dans vos démarches administrative, ...

COMMENT PRENDRE RDV ?

Tél : 02-54-33-53-04
Fax : 02-54-90-13-29
SMS : 06-12-65-00-18
Mail : contact@cais-centre.fr
ooVoo : cais41
Skype : c.a.i.s.41



www.cais-centre.fr

ATTENTION : notre service ne pratique pas de bilan auditif.

Annexe 4: résultats de nos questionnaires de satisfaction : sensibilisations à la surdité



Centre d'Action et d'Information sur la Surdité (C.A.I.S)

34, Avenue du Maréchal Maunoury

41000 BLOIS

FINESS : 410008379

Enquête de satisfaction des sensibilisations à la surdité 2014

Nota

Le taux de retour des formulaires d'enquête est de 100%

Les résultats sont basés sur l'analyse des réponses données par 133 personnes interrogées.

La cotation des questions et des thèmes est calculée uniquement si cela est demandé dans le référentiel.

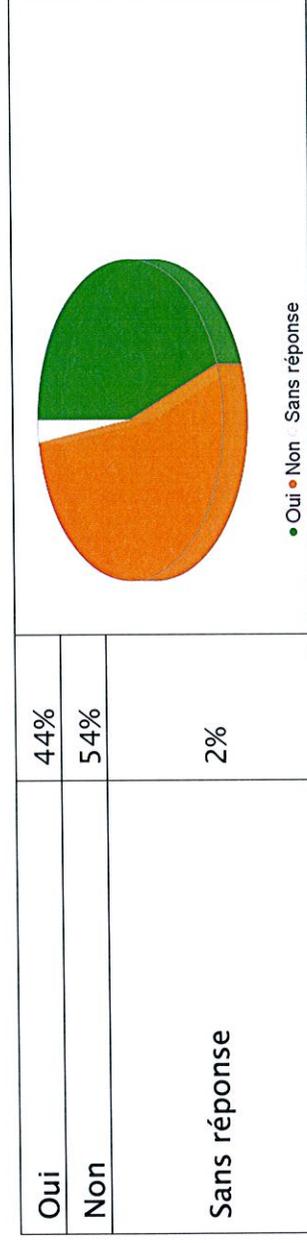
La cotation est calculée comme suit :

- Chaque réponse à une question est cotée en fonction des informations fournies dans le référentiel
- La cotation d'une question est la moyenne des cotations des différentes réponses
- La cotation d'un thème est la moyenne des cotations des différentes questions qui s'y rapportent

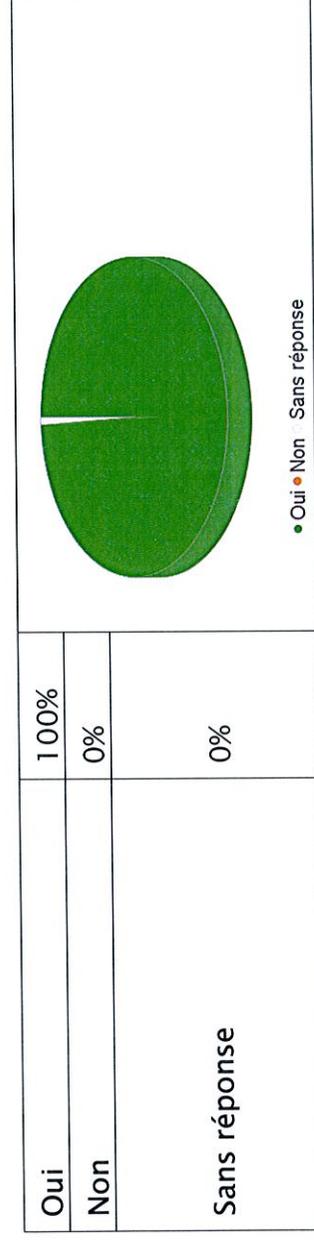
Nous vous remercions d'avoir participé à notre journée.

Aidez-nous à nous améliorer en répondant en quelques minutes à ce questionnaire.

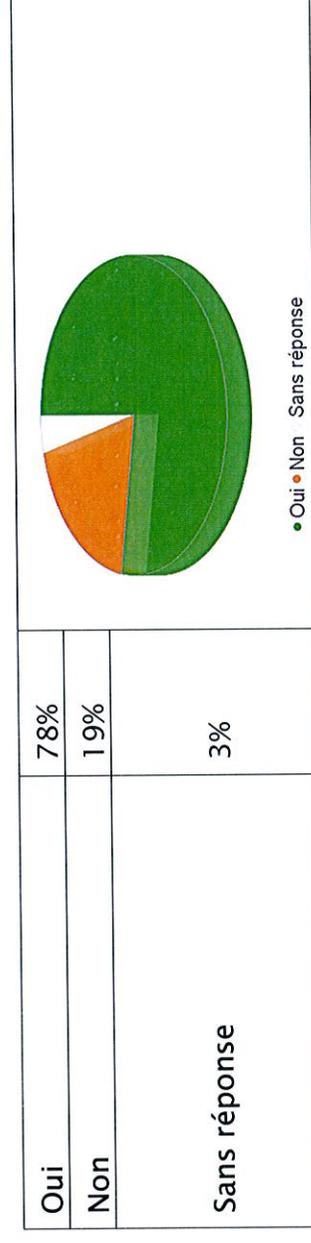
1 – Connaissez-vous le monde de la surdité avant cette sensibilisation?



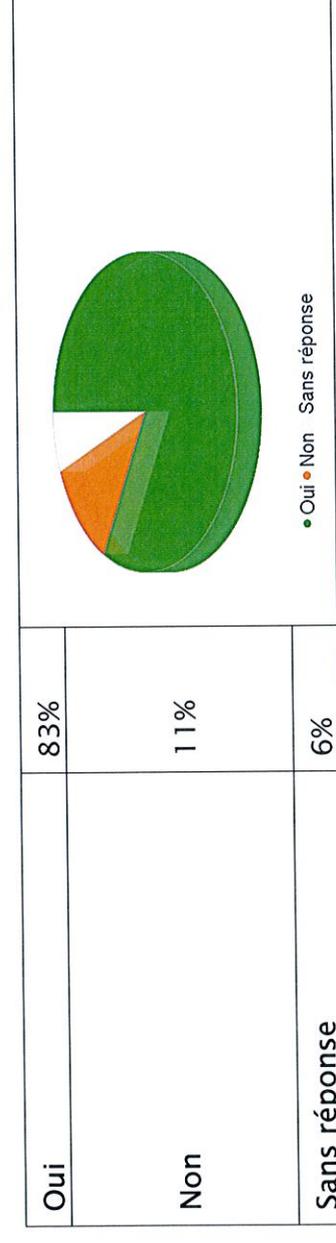
2 – Cette intervention a-t-elle répondu à vos attentes?



3 – Pensez-vous que votre regard va changer sur ce handicap?

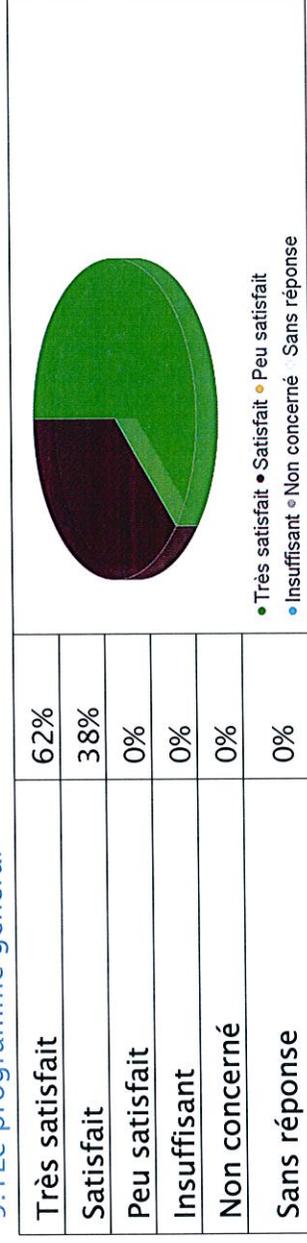


4 – Cette rencontre a-t-elle éveillé un intérêt particulier pour la surdité?

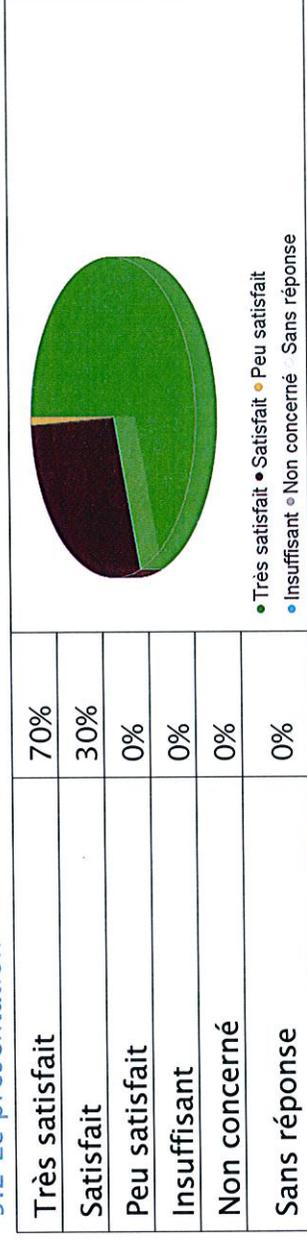


5 – Quel est votre avis sur le programme et le contenu des interventions?

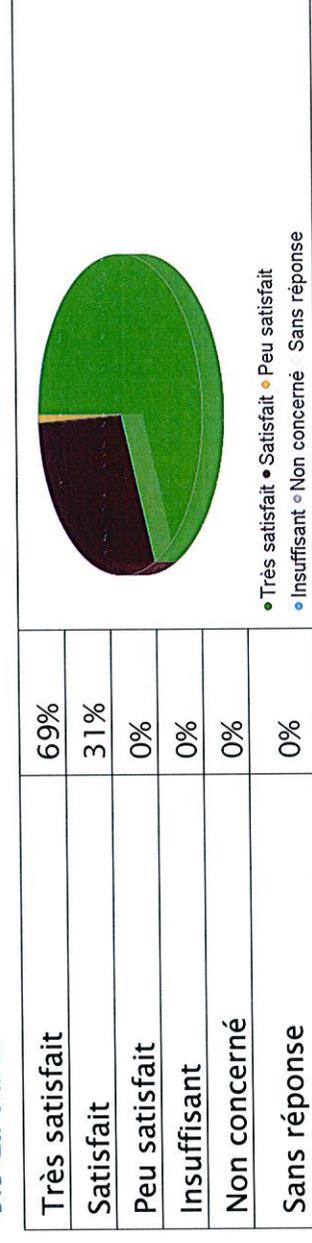
5.1 Le programme général



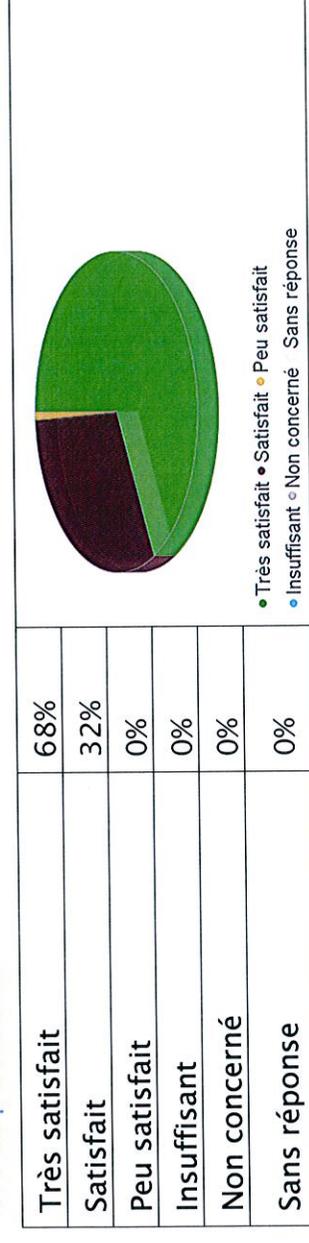
5.2 La présentation



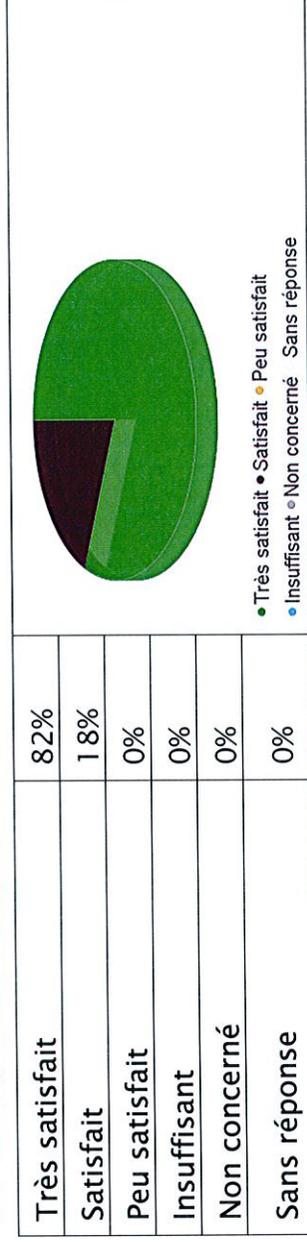
5.3 La clarté



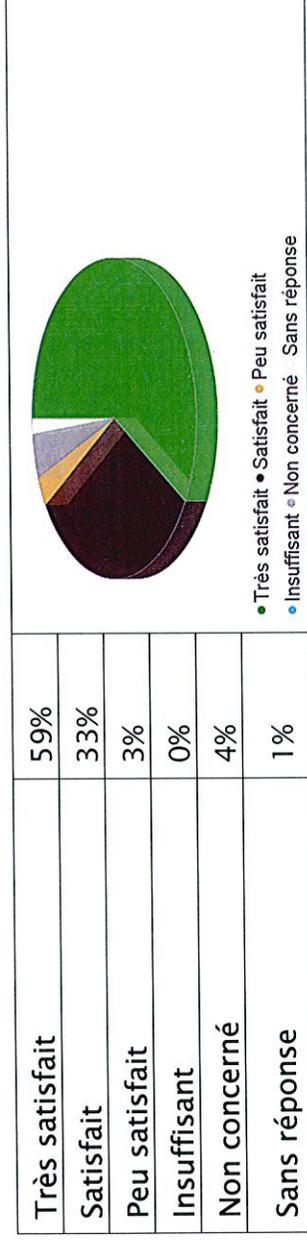
5.4 La pertinence



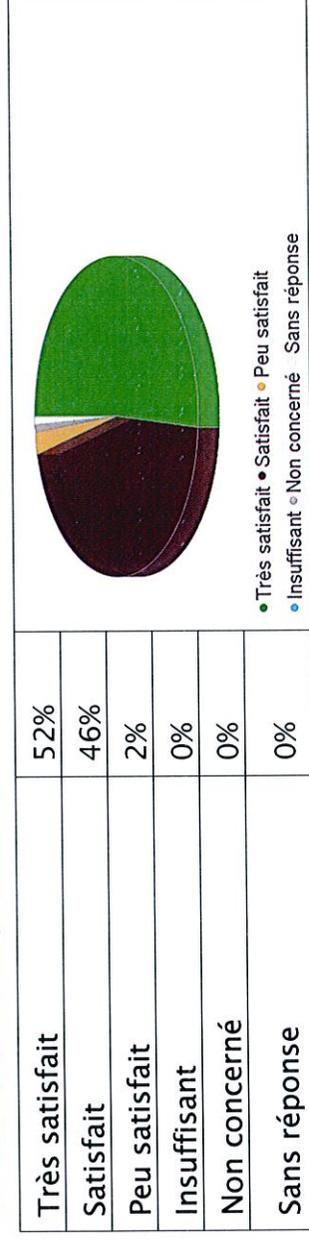
5.5 La disponibilité des intervenants



5.6 La mise en situation / simulation

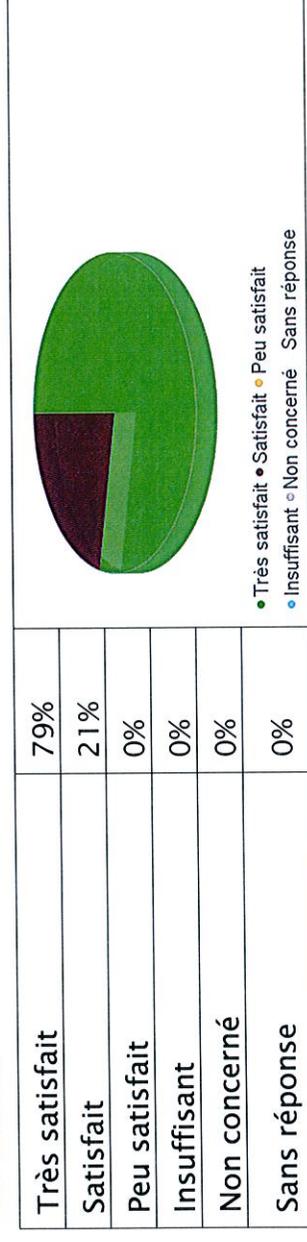


5.7 Les documents présentés

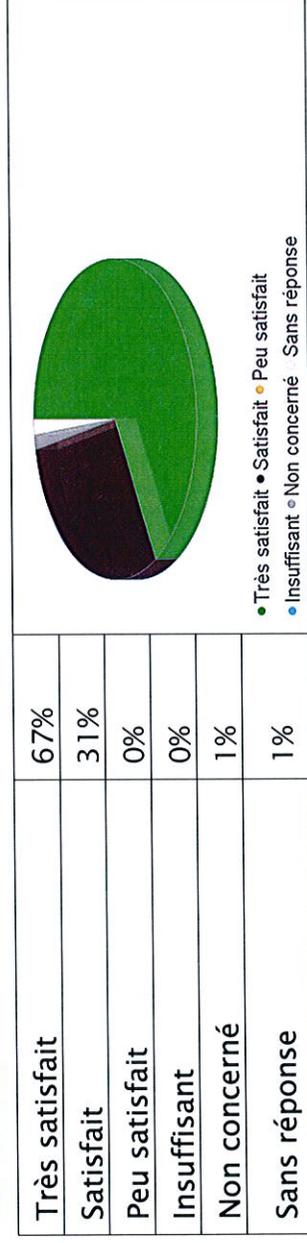


6 – Quel est votre avis global sur l'organisation?

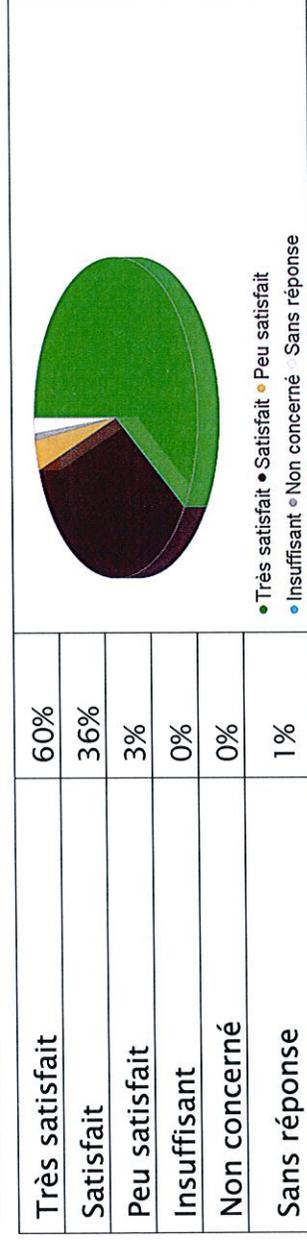
6.1 L'accueil



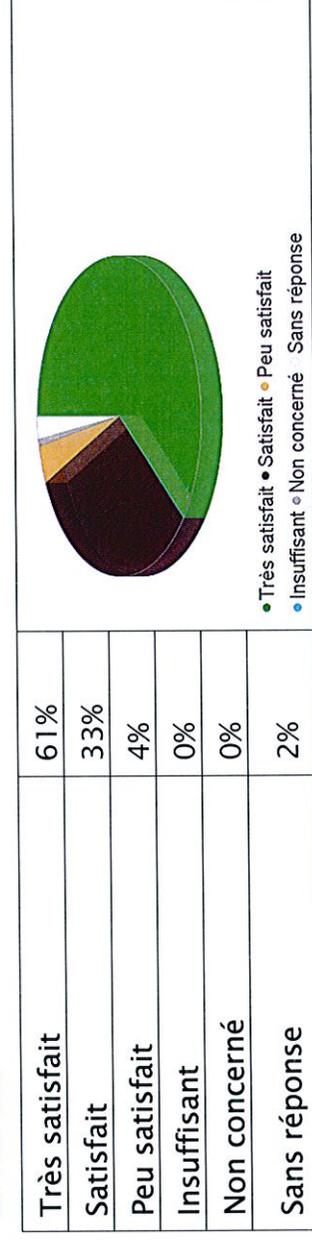
6.2 La date



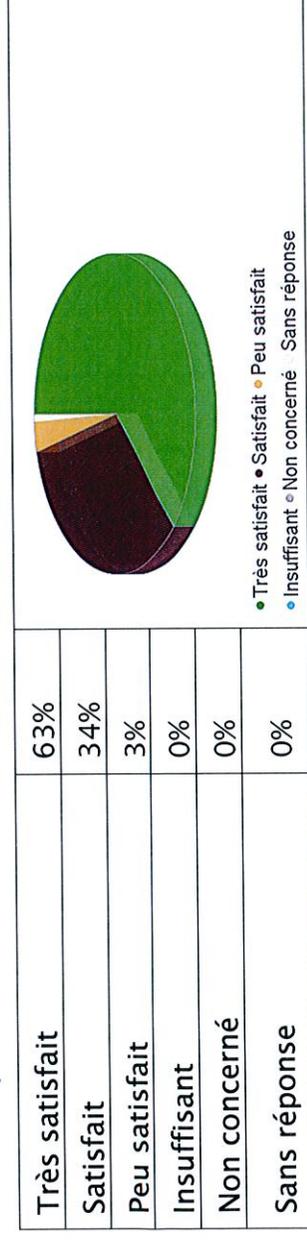
6.3 La durée



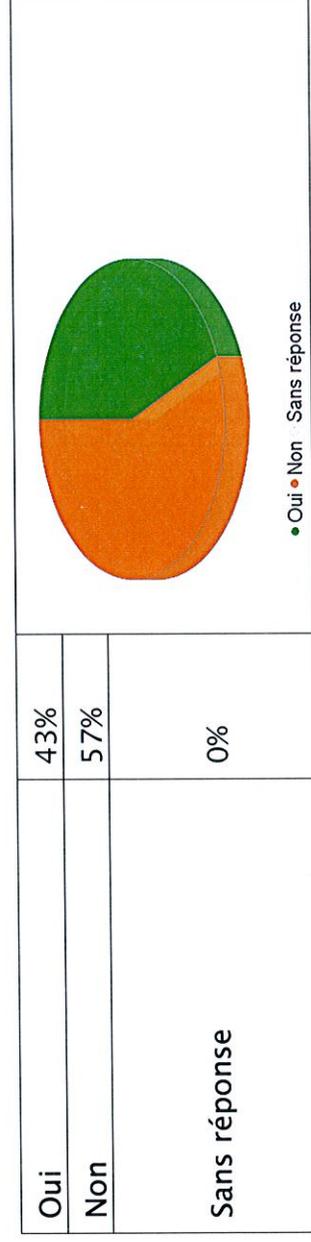
6.4 Le lieu



6.5 Le rythme



7 Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information (trimestrielle) du C.A.I.S.?



8- Vos commentaires, suggestions, remarques:

- 1 – Intervention très intéressante. De nouvelles infos ont été apportées (Makaton). Mise en situation qui a permis de se rendre compte de ce qui vivent les personnes sourdes/malentendantes.
- 2 – Très bonne intervention, vivante et animée.
- 3 – Très clair et pratique. Intervention qui a manqué plus tôt.
- 4 – Mise en situation très intéressante pour approcher au mieux la surdité.
- 5 – Merci beaucoup!
- 6 – Sensibilisation claire et intéressante. Donnée goût à la LSF. Apprendre, sensibilisé à la LSF.
- 7 – Livre sur les mots d'usage très bien! Un livre spécial IDE au médical serait bien. Présentation de lieu pour apprendre la Langue des signes. Merci pour cette intervention!
- 8 – Aspect ludique très intéressant et adapté. Supports remis très pratique (CAISignes Tome 1.
- 9 – Merci. Court, pertinent, précis: parfait! et pratique.
- 10 – Très intéressant, dynamique.
- 11– Merci de cette intervention, une très belle ouverture sur cette culture (livre CAISignes, Facebook.
- 12 – Conseil pour Tome2: attention aux couleurs, faire du recto verso en adaptant le moyen pour lier les feuilles.
- 13– Bonne intervention. Informations pertinentes et attractives. Merci pour votre intervention et votre envie de faire passer vos informations.
- 14 – Intervenante dynamique mais un peu rapide au niveau du débit de parole.
- 15 – Une très bonne information.

- 16 – Très bonne intervention, une nouvelle idée pour mon mémoire de fin d'étude.
- 17 – Intervention très intéressante.
- 18 – Très bonne intervention. Très intéressant et enrichissant. Le temps était un peu trop court pour le contenu riche et la simulation.
- 19 – Intervenant qui a su capter notre attention.
- 20 – Merci beaucoup pour cette intervention vivante claire et animée.
- 21 – Très bonne dynamique de la part de l'intervenante.
- 22 – Pour prochaines interventions: voir pour répartir (groupe de travail PMI,...)
- 23 – Renouveler l'action pour sensibiliser plus de personnes.
- 24 – Formation pertinente.
- 25 – Merci.
- 26 – Durée pas assez longue.
- 27 – Très bonne introduction sur tous les aspects concernant la surdité et l'attitude à adopter.
- 28 – Je vous remercie de nous avoir partagé votre handicap et les difficultés liées. Je serai plus vigilante à l'avenir.
- 29 – Bien. A renouveler pour les personnes qui ne sont pas venue et de ferai l'information.
- 30 – Prévoir peut-être des ateliers en groupe plus petits pour des mises en situation de personnels en position d'accueil.
- 31 – Par rapport à le 1ere question, la notion de "Monde de la Surdité" est un peu vague...Il y a des degrés de sensibilisation.
- 32 – Cette formation me conforte dans mes choix de m'engager dans des associations. Merci beaucoup pour cette après-midi très enrichissante.
- 33 – Proposer des simulations ou de mise en situation. Proposer des visites de lieux pour plus s'imprégner des situations possibles du handicap ou de se mettre en situation. Proposer des documentations sur le handicap avec les différents moyens d'apprentissages.
- 34 – Très bien.
- 35 – Prestation très enrichissante, qui donne envie de développer ses connaissances.
- 36 – Cette formation est très intéressante car moi-même je travaille avec une enfant sourde.
- 37 – Intervenantes très disponibles, sujets très clairs et attrayants.
- 38 – Travailler en groupe pour plus d'interaction. Supports audiovisuels.
- 39 – Très enrichissant. Merci.
- 40 – Serait-il possible de programmer une intervention sur la situation des élèves sourds à l'école primaire, en destination des étudiants de l'ESPE de Blois (futurs professeurs des écoles). Je suis correspondant handicap.

- 41 - J'ai appris des choses sur la boucle T.
- 42 - Intervenantes et interventions très pertinents. Très dense très intéressant.
- Manque de simulations.
- 43 - Une mise en situation serait intéressante. Quelques éléments de L.S.F en complément.
- 44 - Dommage de ne pas avoir eu plus le temps de faire les mises en situations.
- 45 - Formation très riche et très intéressante. Bravo!!
- 46 - Formule interactive très intéressante. Développer plus les adaptations matérielles et pratiques.
- 47 - Il me manquait des infos plus précises sur les aménagements plus particuliers qui pourraient être utiles à nos étudiants mais vu le temps imparti, je comprends. J'utiliserai le mail si besoin pour des questions plus précises.
- 48 - Remerciement à la médiatrice sociale pour la clarté de ses informations et la réponse aux questions posées.